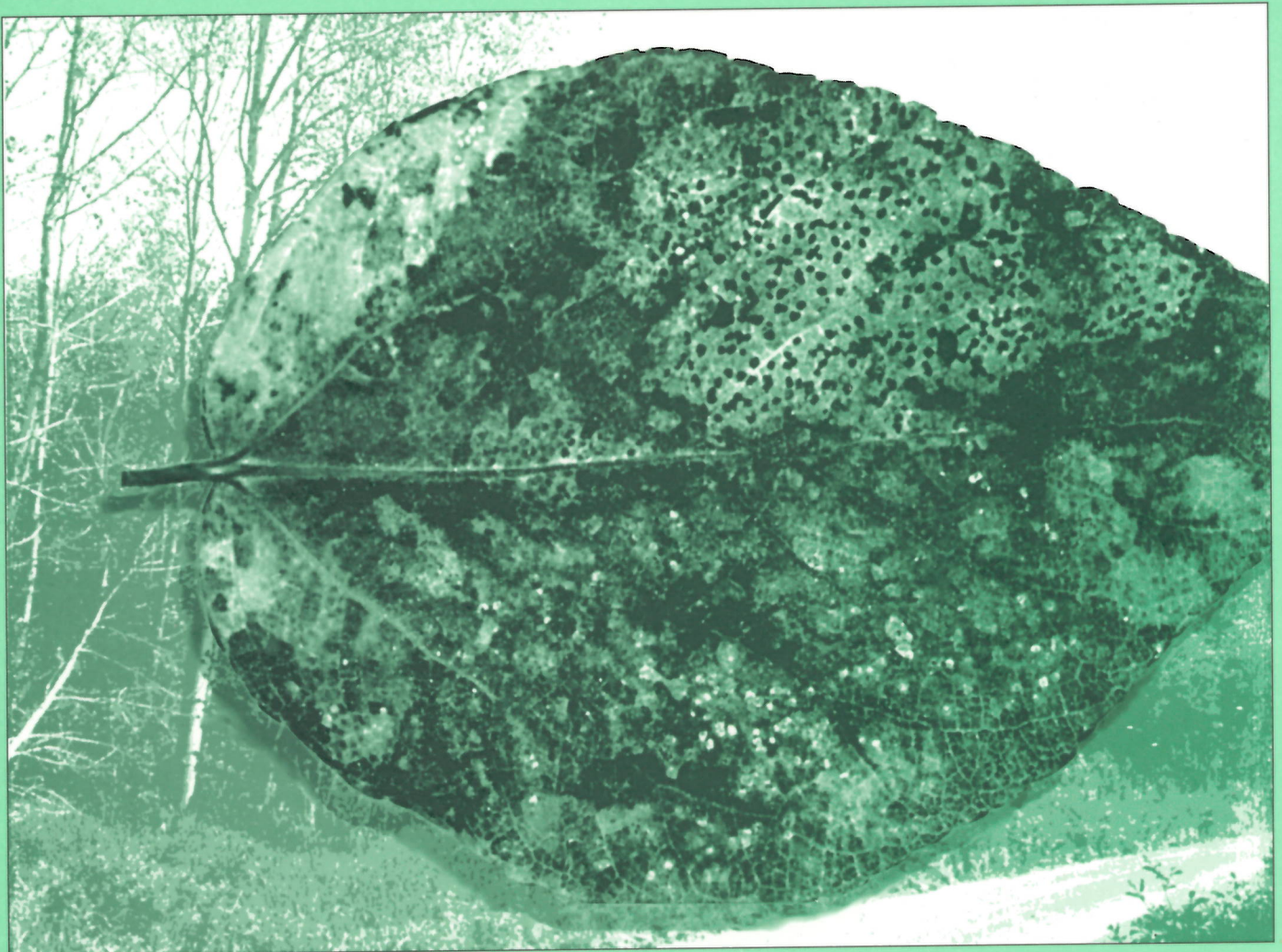


Les ravageurs forestiers dans les Maritimes en 1993

par
Laszlo P. Magasi
et
J. Edward Hurley

Service canadien des Forêts - région des Maritimes
Rapport d'information M-X-188F



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

**RELEVÉ DES INSECTES ET DES MALADIES DES ARBRES
DANS LES MARITIMES EN 1993**

**Laszlo P. Magasi et J. Edward Hurley
Rédacteurs**

avec des rapports écrits par

**J.R. Cormier
K.J. Harrison
A.M. Jones
A.W. MacKay
O.A. Meikle
T.J. Walsh**

**A.S. Doane
J.E. Hurley
G.R. Lemieux
L.P. Magasi
G.A. Smith**

Rapport d'information M-X-188F

**Service canadien des forêts - Région des Maritimes
Ressources naturelles du Canada
C.P. 4000, Fredericton (N.-B.), Canada E3B 5P7**

© Ministre des Approvisionnements et Services

ISSN 1193-8439

ISBN 0-662-98971-6

N° de cat. Fo46-19/188F

Un nombre restreint d'exemplaires de cette publication peut être obtenu sans frais à l'adresse suivante :

Service canadien des forêts - région des Maritimes
Ressources naturelles Canada
C.P. 4000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada E3B 5P7
(506) 452-3500

Des exemplaires ou des microfiches de cette publication sont également en vente à l'adresse suivante :

Micromédia Ltée
Place-du-Portage
165, rue Hôtel-de-Ville
Hull (Québec)
J8X 3X2

This publication is available in English upon request.

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante :

Vedette principale au titre:

Les Ravageurs forestiers dans les Maritimes en ...

1991-

[Rapport d'information ; M-X-188F]

Annuel.

Fait suite à : Condition des ravageurs forestiers dans les Maritimes en ...

Ed. dans une autre langue: Forest pest conditions in the Maritimes in ... with an outlook for...

Comprend un résumé en anglais.

L'adresse bibliographique varie: 1991-1993 Canada. Forêts Canada. Région des Maritimes ; 1994- , Service canadien des forêts. Région des Maritimes.

Comprend des références bibliographiques.

Rapport d'information / Canada. Forêts Canada. Région des Maritimes

Rapport d'information / Service canadien des forêts. Région des Maritimes

ISSN 1193-8439 = Ravageurs forestiers dans les Maritimes (1991)

1. Arbres — Maladies et fléaux — Provinces maritimes.

2. Insectes forestiers — Provinces maritimes. I. Canada.

Forêts Canada. Région des Maritimes. II. Service canadien des forêts. Région des

Maritimes. III. Coll.: Rapport d'information (Canada. Forêts Canada. Région des Maritimes)

IV. Coll.: Rapport d'information (Service canadien des forêts. Région des Maritimes)

SB605.C3M3314

634.9'6'09715

C93-070681 rév.

RÉSUMÉ

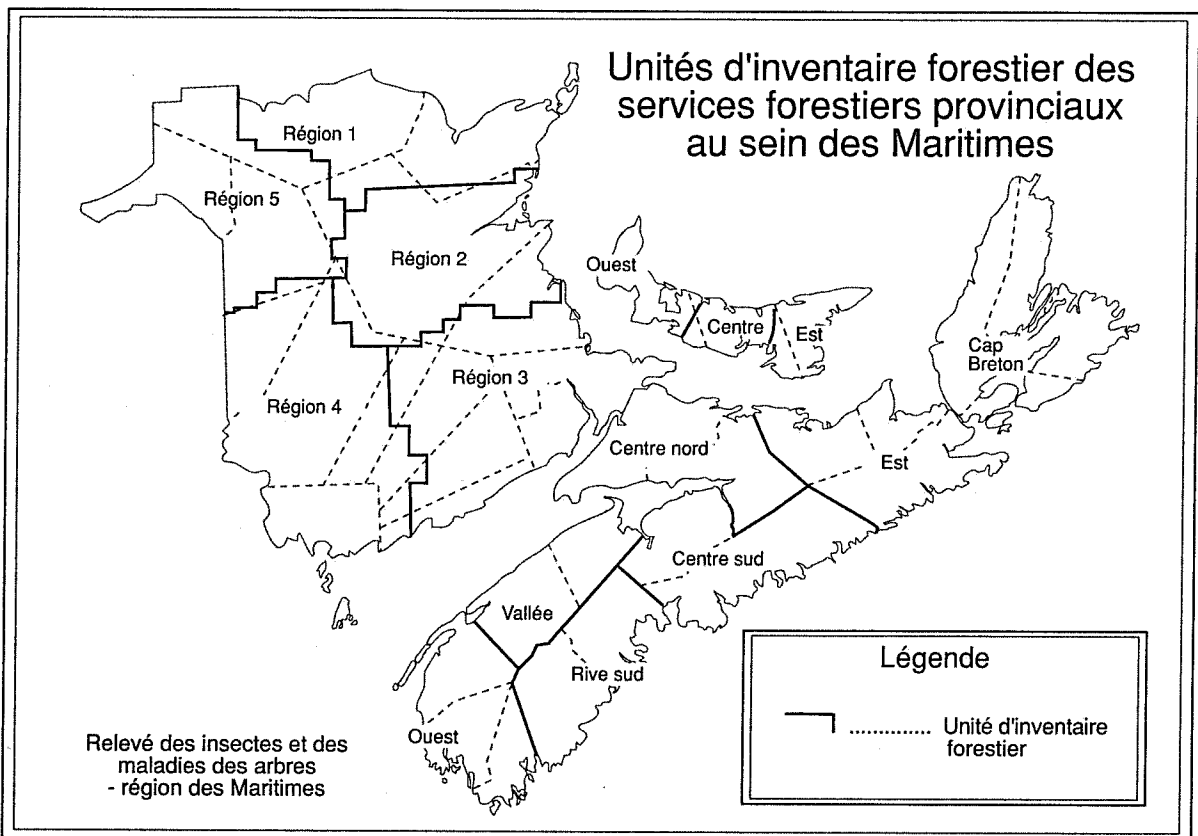
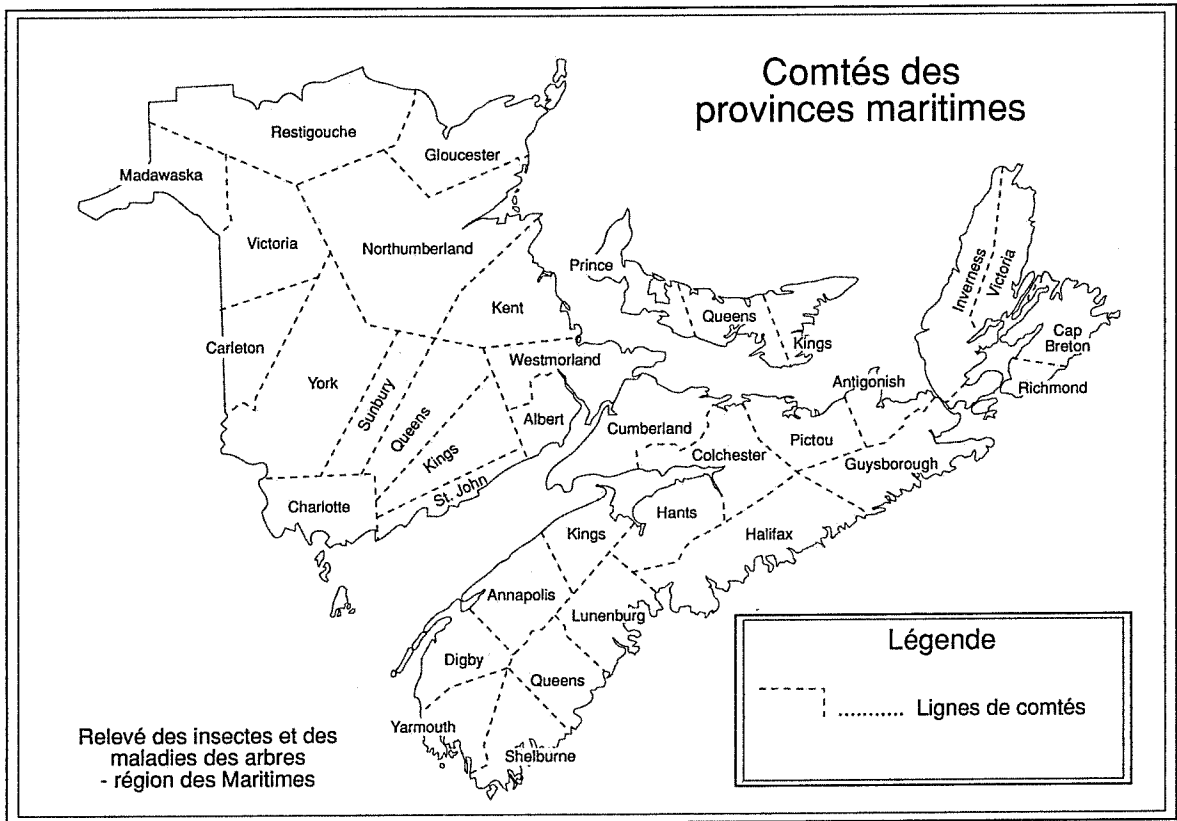
Ce rapport fait le bilan des insectes et maladies des arbres de la région des Maritimes en 1993, et donne un aperçu des conditions prévues pour 1994. Les ravageurs et les problèmes des conifères, des feuillus et des secteurs à valeur élevée comme les pépinières, les vergers à graines, les plantations et les peuplements d'arbres de Noël y sont décrits. L'information relative aux ravageurs qui font l'objet de règlements phytosanitaires ainsi que les activités de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'arpenteuse de la pruche ont été résumées. Une liste de rapports et de publications portant sur les ravageurs forestiers est incluse. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Service canadien des forêts - région des Maritimes.

ABSTRACT

This report reviews the status of forest insects and diseases in the Maritimes region in 1993 and forecasts conditions for 1994, when appropriate. Pests and problems of conifers, hardwoods, and high-value areas, such as nurseries, seed orchards, plantations, and Christmas tree areas, are described. Information on pests under quarantine regulations and control operations against spruce budworm and hemlock looper are summarized. A list of reports and publications relating to forest pest conditions is included. More detailed information is available from the Canadian Forest Service - Maritimes Region.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	7
RAVAGEURS DES CONIFÈRES	9
Tordeuse des bourgeons de l'épinette	9
Arpenteuse de la pruche	11
Dendroctone de l'épinette	12
Dendroctone du mélèze	13
Chancre européen du mélèze	14
Brûlure des pousses attribuable au Sirococcus	15
Pourridié-agaric	16
Tordeuse des pousses de l'épinette	17
Porte-case du mélèze	18
RAVAGEURS DES FEUILLUS	19
Maladie hollandaise de l'orme	19
Spongieuse	20
Livrée des forêts	24
Enrouleuse et mineuse des feuilles du chêne	25
Mineuse serpentine du peuplier	26
Enrouleuses du tremble	27
PROBLÈMES ASSOCIÉS AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	29
Dessiccation hivernale de l'épinette rouge	29
Dégâts dus au vent en Nouvelle-Écosse	29
PROBLÈMES DE PÉPINIÈRES ET DE SERRES	30
RAVAGEURS DES VERGERS À GRAINES	31
RELEVÉS DES RAVAGEURS DE LA NOUVELLE FORÊT	32
RAVAGEURS DES ARBRES DE NOËL	34
NOUVEAUX INSECTES OU MALADIES CONSTATÉS DANS LES MARITIMES	35
REMERCIEMENTS	36
LISTE DES PUBLICATIONS	37
AUTRES INSECTES ET MALADIES	38



INTRODUCTION

Le plan stratégique de Forêts Canada pour la région des Maritimes 1990-1995 stipule que :

«Forêts Canada - Maritimes, dans le cadre de son Relevé des insectes et maladies des arbres, effectuera le recensement des conditions et de la santé des arbres ainsi que des modifications éventuelles de ces critères, de manière à en assurer le compte rendu à nos clients autant au niveau régional qu'au niveau national».

Cet énoncé constitue une affirmation du mandat dont découlent les activités du Relevé des insectes et des maladies des arbres (RIMA) depuis la création de l'unité en 1936. Au sein des Maritimes, l'information relative aux insectes et aux maladies des arbres ainsi qu'à l'incidence de ces facteurs sur la forêt est communiquée par voie de rapports périodiques, dont les Faits saillants saisonniers, les Notes techniques, les Rapports d'information et le rapport annuel du Relevé des insectes et des maladies des arbres.

Dans le cadre de ce rapport annuel, les ravageurs et les problèmes des conifères, des feuillus et des secteurs à valeur élevée comme les pépinières, les vergers à graines, les plantations et les secteurs plantés d'arbres de Noël ont été décrits selon la situation observée en 1993. L'information relative aux ravageurs qui font l'objet de règlements phytosanitaires ainsi que les activités de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'arpenteuse de la pruche ont été résumées. Nous avons inclus une liste des rapports et publications portant sur les insectes et les maladies des arbres.

Ce rapport vise à communiquer aux aménagistes forestiers les données relatives aux insectes et aux maladies des arbres dans les provinces des Maritimes suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent prendre des décisions d'aménagement informées avant le début de la saison 1994 d'activités sur le terrain. Les insectes et maladies qui étaient répandus et soulevaient des inquiétudes importantes en 1993 ont été étudiés en détail, alors que la situation d'autres ravageurs a été exposée sous forme de tableaux de synthèse. Des précisions sur ces facteurs et sur d'autres conditions précises pourront être obtenues auprès du Service canadien des Forêts - région des Maritimes (SCF-M) sur demande.

Cette année a été marquée par plusieurs modifications de l'agencement, du style et du contenu des rapports, changements dictés par un certain nombre de motifs très importants. Étant donné l'évolution des préoccupations environnementales, l'accent de plus en plus grand accordé à la santé générale des forêts et le renforcement de l'importance des outils de prévision, le compte rendu de ces volets des travaux du RIMA fera désormais l'objet de rapports distincts. Les rapports 1993 relatifs à ces thèmes seront publiés sous forme de rapports d'information SCF-M. Des chapitres seront également consacrés à des articles indépendants, de manière à rendre cette publication plus vivante et à illustrer les efforts déployés par de nombreux intervenants aux différentes étapes du processus depuis l'observation sur place jusqu'à la rédaction des rapports, et à susciter ainsi un sentiment élargi d'adhésion aux objectifs stratégiques du RIMA. Le RIMA est fortement sensibilisé à la dynamique de notre écosystème forestier et il est particulièrement bien placé pour traiter un certain nombre d'aspects de la biodiversité. Ce rapport inclut un chapitre consacré au compte rendu des nouvelles espèces et combinaisons hôtes-ravageurs.

Deux cartes ont été incluses sur la page opposée au texte afin d'aider le lecteur à situer les secteurs mentionnés. L'une illustre les comtés des trois provinces et l'autre les subdivisions de l'inventaire forestier des services forestiers provinciaux.

Des efforts ont été déployés pour assurer la collecte et le compte rendu de l'information en termes quantitatifs; toutefois, pour une diversité de motifs, il ne sera jamais possible de quantifier toutes les observations. Tout au long de ce rapport, les termes «sévère», «modéré», «léger» et «minime» ont été utilisés pour décrire le degré de défoliation et, dans certains cas, d'autres degrés de dégâts ou d'infestations de la population d'insectes. Sauf mention contraire, les termes devront être interprétés comme suit :

minime	jusqu'à 5 p. 100
léger	6 - 29 p. 100m
modéré	30 - 69 p. 100
sévère	70 - 100 p. 100

La majorité des données de ce rapport ont été réunies par le personnel du Relevé des insectes et des maladies des arbres. Toutefois, compte tenu de l'intensification sensible des rapports de coopération avec nos clients au cours des dernières années, de plus en plus de travaux sont réalisés sur une base coopérative. Bien que nous remercions notre clientèle pour sa contribution, le Relevé des insectes et des maladies des arbres continue à assumer la responsabilité du contenu de ce rapport.

On trouve en couverture de ce rapport une illustration du *Linospora tetraspora*, un champignon parasite des feuilles du peuplier baumier, qui représente un nouveau venu de la mycoflore connue des forêts des Maritimes.

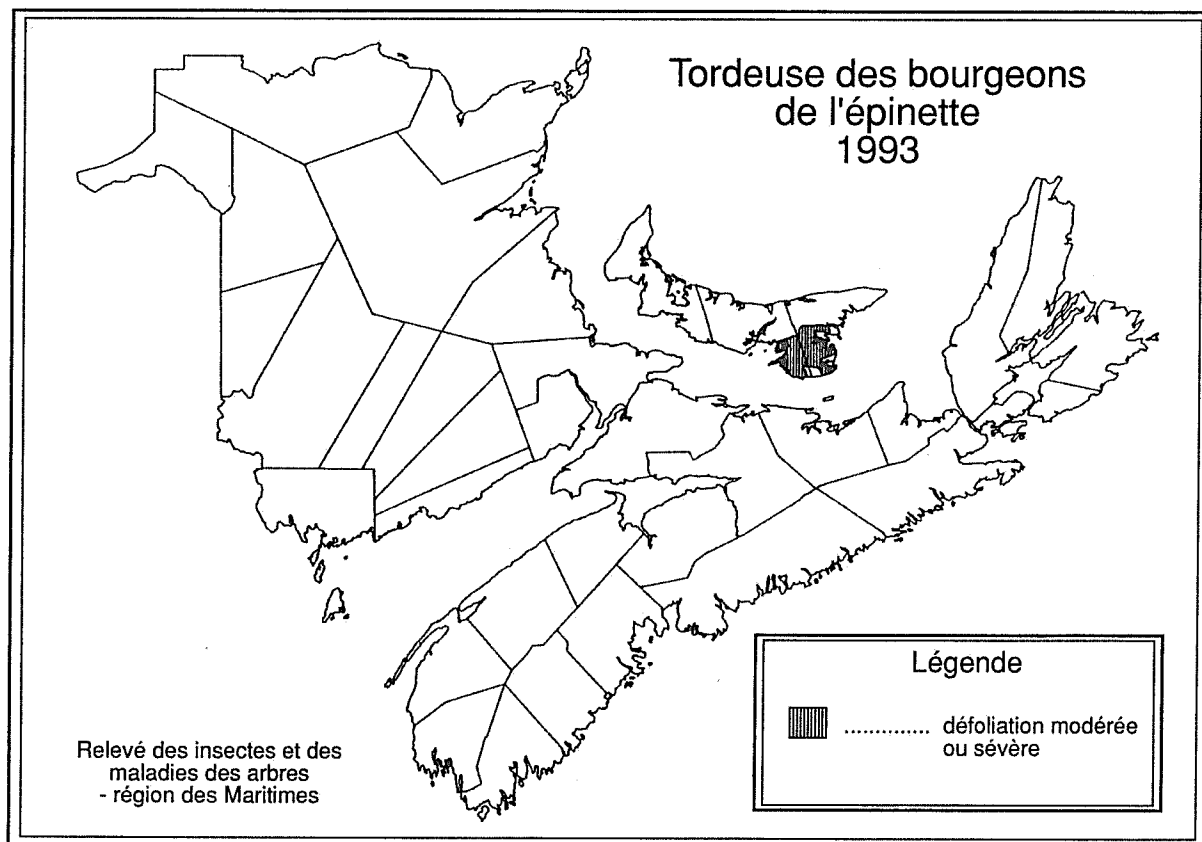


Illustration 1 Source : relevés aériens du MRNÉNB, DU MRNNÉ et DU SCF-M (RIMA)

RAVAGEURS DES CONIFÈRES

Tordeuse des bourgeons de l'épinette

L'information relative à la tordeuse des bourgeons de l'épinette, *Choristoneura fumiferana* (Clem.) est le résultat de la synthèse de diverses sources : le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick (MRNÉNB), Forest Protection Limited, J.D. Irving, Limited, le «Department of Natural Resources» de la Nouvelle-Écosse (MRNNÉ) et le Relevé des insectes et des maladies des arbres (RIMA). Des données publiées et non publiées ont été utilisées avec autorisation et nous remercions tous les organismes de leur coopération. Des précisions supplémentaires pourront être obtenues auprès de ces divers organismes.

Les populations de tordeuses des bourgeons de l'épinette sont sensiblement à la baisse dans l'est de l'Amérique du Nord depuis quelques années. Bien que l'insecte demeure l'un des principaux défoliateurs des forêts de pin ou d'épinette au sein des Maritimes, les observations de défoliation imputable à la tordeuse des bourgeons de l'épinette étaient limitées à l'Île-du-Prince-Édouard lors des relevés aériens de 1993.

Nouveau-Brunswick

Défoliation : Pour la première fois depuis 45 ans, aucune défoliation du sapin baumier ou de l'épinette n'a été observée au Nouveau-Brunswick durant les relevés aériens annuels de la tordeuse des bourgeons de l'épinette réalisés par le MRNÉNB. Certains îlots d'arbres défoliés ont été observés dans le cadre des relevés terrestres réalisés dans la partie centre nord de la province. Le degré de défoliation allait de minime à modéré, et c'est au niveau des comtés de Northumberland et Restigouche qu'on a observé les arbres les plus malades.

Contrôle : La protection du feuillage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Nouveau-Brunswick a été réalisée sur une surface de 134 720 ha en 1993 : 100 000 ha ont été traités par Forest Protection Ltd. et 34 720 ha par Forest Patrol Ltd., une filiale de J.D. Irving, Ltd.

Forest Protection Ltd. a traité 36 p. 100 du secteur qui lui a été confié au moyen de fénitrothion et 57 pour 100 au moyen de *Bacillus thuringiensis* (*B.t.*). La plupart des arbres de ce secteur ont été traités à deux reprises. Les 7 p. 100 d'arbres restants ont reçu une première application de fénitrothion puis par la suite une application de *B.t.*

Forest Patrol Ltd. a traité 87 p. 100 du secteur qui lui avait été confié au fénitrothion et 13 p. 100 au *B.t.*; 85 p. 100 des arbres de cette zone ont été traités deux fois.

Le taux d'application de fénitrothion (Sumithion^{MD}) a été de 210 g/ha ou 140 g/ha par application. Le *B.t.* a été appliqué à des concentrations de 15 BIU/ha ou 30 BIU/ha. Les produits de *B.t.* utilisés en 1993 étaient Futura XLV-HP^{MD}, Foray 76B^{MD} et Dipel 264^{MD}.

Prévisions : Les relevés de larves hivernantes (relevés L2) réalisés par le MRNÉNB ont permis d'observer seulement six «îlots» d'infestation modérée dans la province, dont cinq se trouvaient dans la partie centre-nord du Nouveau-Brunswick.

Nouvelle-Écosse

Défoliation : Pour la septième année consécutive, aucune défoliation du sapin baumier ou de l'épinette n'a été observée durant les relevés aériens annuels de la tordeuse des bourgeons de l'épinette réalisés en Nouvelle-Écosse en 1993. Il a été difficile de trouver des larves pour la récolte d'échantillons sur le terrain et leur présence a été observée à seulement sept emplacements de l'est et du centre de la province. Les prises des pièges lumineux étaient très faibles. Quant à neuf pièges aux phéromones, les prises étaient inférieures de 75 p. 100 au chiffre déjà faible observé en 1992. La prise la plus importante (50 papillons) correspondait à un piège du secteur du comté d'Inverness.

Contrôle : Aucune mesure de contrôle n'a été déployée à une échelle opérationnelle pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette en 1993.

Prévisions : Les relevés de larves hivernantes (relevé L2) réalisés par MRNNÉ indiquent que les populations de tordeuses des bourgeons de l'épinette demeureront faibles en 1994. Les populations hivernantes étaient négligeables ou faibles au sein de 97 p. 100 des emplacements où ont été prélevés des échantillons et modérées au niveau de seulement 3 p. 100 de ces emplacements. Les populations modérées correspondaient à un secteur du nord du comté d'Antigonish.

Île-du-Prince-Édouard

Défoliation : La défoliation, qui touchait avant tout l'épinette blanche et dans une moindre mesure le sapin baumier, a été constatée sur 42 800 ha en 1993; 33 800 ha correspondaient aux catégories sévère à modérée (III. 1). Il s'agit d'une augmentation de 1 800 ha par rapport à l'année passée (32 000 ha) et une augmentation considérable par rapport aux 130 ha signalés en 1991. La défoliation était une fois de plus limitée à des îlots et elle allait de minime à sévère, la plupart des cas relevés correspondant à la catégorie modérée, comme en 1992. À l'image des trois dernières années, la défoliation était limitée essentiellement au sud du comté de Kings et au sud-est du comté de Queens. Toutefois, les limites du secteur de défoliation semblent s'être étendues vers le nord et vers l'ouest depuis l'an passé. Dans le reste de la province, la défoliation était limitée à des degrés minimes à légers et le nombre de peuplements malades était inférieur à celui de 1992.

Contrôle : Aucune mesure de contrôle n'a été déployée à l'échelle opérationnelle pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette en 1993.

Prévisions : Les relevés de larves hivernantes (L2) réalisées par le RIMA indiquent que la défoliation devrait à nouveau être importante dans le sud-est de la province. Les populations de tordeuses des bourgeons de l'épinette semblent être très faibles dans le reste de la province.

— L.P. Magasi et A.W. MacKay

Arpenteuse de la pruche

Pour la première fois depuis 1989, la défoliation par l'arpenteuse de la pruche, *Lambdina fiscellaria fiscellaria* (Gn.), n'a pas été observée durant les relevés aériens des Maritimes.

Les populations ont décliné rapidement au niveau des secteurs foyers de la maladie déjà connus et les populations ont augmenté dans de nouveaux secteurs. Les déclinés de la population étaient évidents dans le centre et le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, particulièrement au niveau des secteurs foyers 1991-1992 dans le sud du comté de Charlotte. Quoique le nombre d'insectes fût relativement faible, des larves ont été trouvées à des emplacements du sud-est où elles étaient rares durant la période 1989-1993. Les relevés de suivi ont également indiqué des niveaux de populations similaires ou des réductions marquées du nombre des insectes en comparaison de l'an passé, dans les secteurs foyers du centre et du nord-ouest de la province.

La protection du feuillage et l'élimination des populations d'arpenteuse de la pruche au Nouveau-Brunswick ont été réalisées sur 15 475 ha par Forest Protection Ltd.; 6 950 ha ont reçu deux applications de fénitrothion à des concentrations de 210 g/ha et 8 525 ha ont reçu deux applications de *B.t.* (Foray 76B) à une concentration de 30 BIU/ha.

Le relevé d'échantillons d'oeufs, réalisé en automne par le MRNÉNB au niveau de 353 îlots du nord-ouest, du centre-nord et du sud-ouest du Nouveau-Brunswick, a révélé que les populations étaient faibles dans un certain nombre de secteurs de l'extrême sud-ouest du comté de Charlotte et à un nombre limité d'emplacements du centre-nord de la province. Les relevés d'oeufs se sont avérés négatifs partout ailleurs.

En Nouvelle-Écosse, seul un nombre limité de larves ont été trouvées à tous les emplacements où ont été prélevés des échantillons à l'échelle de la province. La défoliation ne dépassait jamais un degré minime dans tous les cas. Toutefois, les prises des pièges aux phéromones indiquent une tendance à la hausse des populations, le total des prises étant approximativement trois fois plus élevé que le nombre d'adultes attrapés en 1992. Les pièges placés sur l'île du Cap-Breton et dans le centre de la Nouvelle-Écosse étaient ceux où l'on relevait les hausses les plus importantes. Le nombre de papillons capturés au moyen d'un piège à lumière au parc national Kejimikujik était passé à 476 en 1993 contre 15 l'an passé.

Le MRNÉ a réalisé un relevé des oeufs dans divers secteurs des comtés d'Halifax, de Kings, d'Inverness et de Victoria. Douze secteurs ont affiché des résultats négatifs et on a déterminé que les populations d'arpenteuse de la pruche de sept autres emplacements devraient être faibles en 1994.

Les évaluations de parcelles permanentes visant à déterminer la mortalité des arbres consécutive à la défoliation de l'arpenteuse de la pruche près de Clam Harbour, comté de Halifax, indiquent qu'environ 14 000 m³ de sapins baumiers ont été tués sur une surface de 100 ha d'un secteur qui souffrait de défoliation grave en 1991.

Un relevé aérien réalisé en 1993 a révélé que tous les sapins baumiers du secteur de 1 684 ha qui souffraient de défoliation sévère en 1992 étaient morts. Si l'on applique les estimations du volume de perte de la parcelle permanente, on parle d'une perte d'environ 325 000 m³ de sapins baumiers, à la suite d'une année de défoliation sévère de l'arpenteuse de la pruche.

Aucune défoliation n'a été observée à l'Île-du-Prince-Édouard et les populations larvaires étaient très faibles pour la troisième année consécutive. Cependant, le nombre moyen de papillons capturés par piège aux phéromones était passé de 30 en 1992 à 247 en 1993.

— J.E. Hurley

Dendroctone de l'épinette

L'activité du dendroctone de l'épinette, *Dendroctonus rufippennis* Kby., a augmenté en Nouvelle-Écosse, diminué à l'Île-du-Prince-Édouard et elle est demeurée faible au Nouveau-Brunswick.

Au Nouveau-Brunswick, on a observé des arbres infestés le long de la rivière Serpentine, comté de Victoria, et la mortalité de ces arbres atteignait 20 p. 100. Des arbres morts ou mourants ont également été observés au sein des comtés de Northumberland et Charlotte.

En Nouvelle-Écosse, les infestations de dendroctones de l'épinette ont continué à s'intensifier et à s'étendre à de nombreux secteurs de la province. Au niveau des peuplements d'épinettes blanches infestées, la plupart des arbres étaient morts ou mourants. La taille de ces secteurs variait de quelques arbres à une surface de 10 hectares ou plus et ce, pour tous les comtés, sauf Richmond et Shelburne. Les dégâts étaient particulièrement visibles le long de la côte nord de la Baie de Fundy, du comté de Digby au comté de Hants, ainsi que dans le nord-est du comté de Pictou et le nord du comté d'Antigonish. Les relevés aériens réalisés par le MRNNÉ et par le RIMA indiquent une augmentation sensible du nombre des îlots d'épinettes blanches dont la mort est récente depuis l'île Brier, comté de Digby jusqu'à Minasville, comté de Hants. Au niveau des comtés de Pictou et Antigonish, de nombreux îlots d'arbres dont la mort est récente ou ancienne ont été observés sur des milliers d'hectares.

Environ 2 000 ha d'épinettes blanches mortes et mourantes ont été cartographiés par voie de relevés aériens dans les comtés de Kings, Annapolis, Digby, Halifax, Hants, Pictou et Antigonish. On trouvera au tableau 1 la liste des surfaces totales par catégorie de dégâts pour ces sept comtés.

Les facteurs de volumes de perte (m^3/ha) ont été déterminés au niveau d'îlots établis au sein de peuplements d'épinettes blanches infestés par le dendroctone de l'épinette et susceptibles d'être représentatifs de chacune des trois catégories de dégâts (tableau 1; faible, modéré, élevé). Au total, on estime à environ 109 000 m^3 le volume d'épinettes blanches tuées par le dendroctone de l'épinette au cours des deux ou trois dernières années, dont 60 p. 100 pour la seule année 1993.

Tableau 1. Superficie des peuplements d'épinettes blanches infestés par le dendroctone de l'épinette en Nouvelle-Écosse et volume de perte

	Dégâts dus au dendroctone de l'épinette			
	Faibles	Modérés	Élevés	Total
Superficie (ha)	271	1045	710	2026
Volume de perte (m^3)	3496	38341	66854	108690

Source superficie : MRNNÉ - Services entomologiques

À l'Île-du-Prince-Édouard, la mortalité s'est poursuivie dans des petits îlots épars d'épinettes blanches âgées et surâgées à l'échelle de la province; toutefois, les arbres mourants nouvellement infestés étaient moins nombreux qu'au cours des trois dernières années. Le taux de mortalité le plus élevé a été observé au parc provincial Cabot, comté de Prince, où 41 p. 100 des épinettes blanches ont été attaquées cette année.

— J.R. Cormier et A.S. Doane

Dendroctone du mélèze

Le dendroctone du mélèze, *Dendroctonus simplex* LeC., a continué à attaquer et à tuer les peuplements de mélèzes matures et semi-matures au sein des trois provinces. Les secteurs malades étaient de dimensions modestes, soit généralement moins de 5 ha.

Au Nouveau-Brunswick, l'insecte est demeuré actif mais il était surtout répandu au centre et dans le sud de la province. La mortalité des arbres variait de 4 à 20 p. 100; le taux le plus élevé a été observé à Mates Corner, comté de Westmorland, où 20 p. 100 des arbres étaient morts.

L'activité était faible en Nouvelle-Écosse, à l'image de 1992. Un nombre limité d'arbres étaient attaqués à trois emplacements du centre-nord de la province.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la mortalité du mélèze a été une fois de plus observée avant tout au comté de Prince; elle était également présente dans deux secteurs du comté de Queens. L'attaque la plus sévère a été observée au boisé expérimental de Camp Tamawaby, comté de Prince, où 32 p. 100 des arbres âgés étaient morts, soit une augmentation de 8 p. 100 par rapport à 1992. Un nombre limité d'arbres d'une jeune plantation de mélèzes européens de South Kildare, comté de Prince étaient sévèrement infestés.

— O.A. Meikle



Chancre européen du mélèze

Le chancre européen du mélèze, causé par le champignon *Lachnellula willkommii* (Htg.) Dennis, n'a pas été observé dans la centaine d'emplacements examinés au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, emplacements qui ne faisaient pas partie de l'aire de répartition connue de la maladie au niveau des provinces des Maritimes en 1993 (Ill. 2). La maladie était répandue et fréquente dans les secteurs infestés. Au Nouveau-Brunswick, l'infestation de plus de 75 p. 100 des arbres était fréquente au niveau de 88, 75 et 66 p. 100 des arbres de Yankeetown et Dean, comté d'Halifax et Manganese Mines, comté de Colchester respectivement.

À l'Île-du-Prince-Édouard, où le chancre européen du mélèze a été observé pour la première fois en 1992, aucun arbre infesté par cette maladie n'a été observé au niveau des 31 secteurs étudiés en 1993. Depuis 1981, plus de 300 peuplements ont été examinés à l'échelle de la province et un seul spécimen de chancre européen du mélèze a pu être observé au niveau de deux de ces peuplements, situés à une distance de 10 km au sein du comté de Prince. Les deux chancres observés en 1992 ont été prélevés et détruits.

— K.J. Harrison

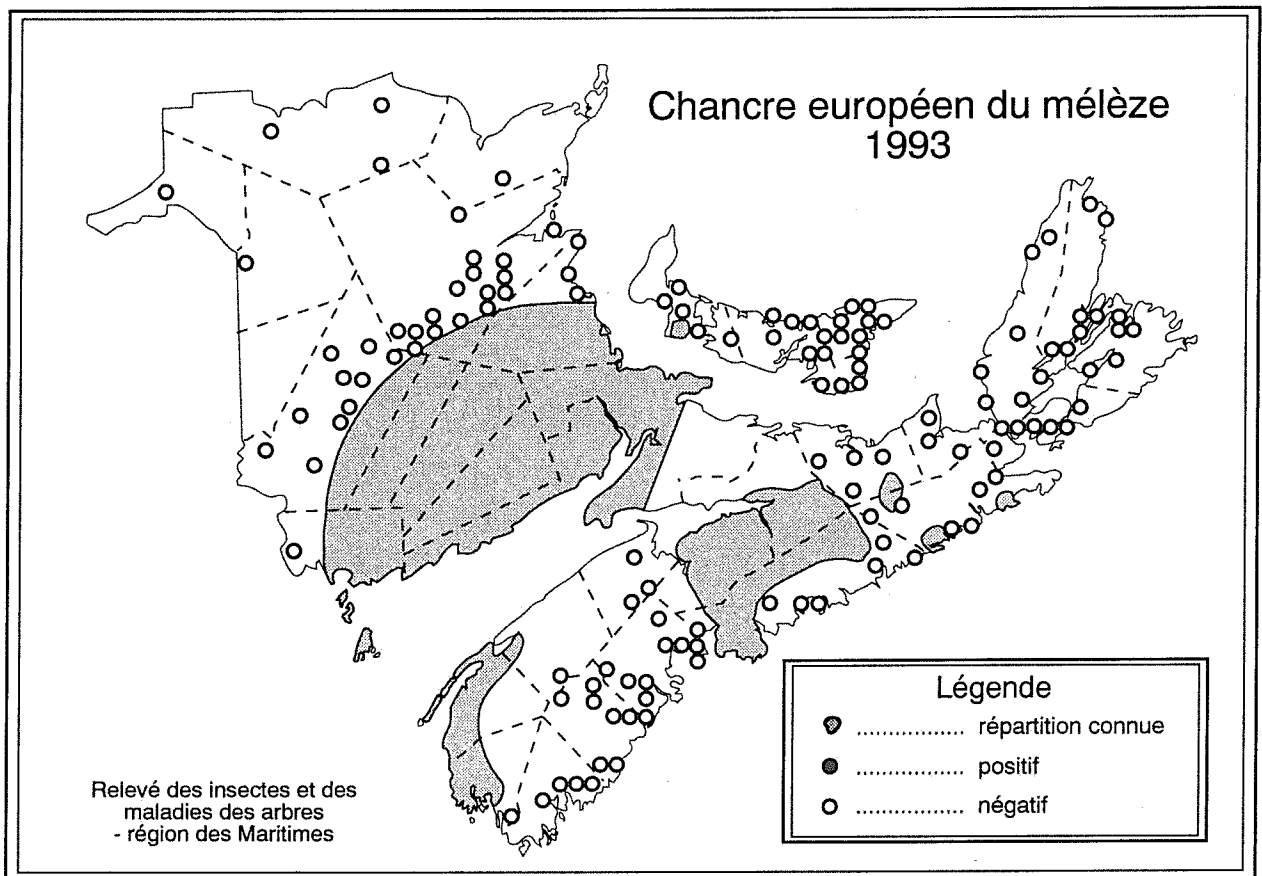


Illustration 2.

Brûlure des pousses attribuable au *Sirococcus*

La brûlure des pousses attribuable au *Sirococcus*, causée par le champignon *Sirococcus conigenus* (DC) P. Cannon & Minter, est présente dans l'ensemble des provinces des Maritimes. Jusqu'à cette année, elle était surtout répandue et causait des dégâts particulièrement importants en Nouvelle-Écosse, à l'ouest des limites des comtés de Colchester-Pictou et Halifax-Guysborough. En 1993, la maladie s'est étendue en superficie et elle a causé des dégâts accrus, particulièrement en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans de nombreux secteurs, l'infestation répétée des arbres a provoqué une sérieuse détérioration des peuplements et des plantations de pins rouges.

Au Nouveau-Brunswick, la maladie était limitée aux secteurs précédemment infectés dans le sud de la province. La détérioration du pin rouge s'est poursuivie au parc national de Fundy, comté d'Albert, particulièrement aux alentours des locaux administratifs du parc sur la route 114, où 12 p. 100 des arbres étaient morts et 57 p. 100 affichaient une mortalité des pousses et des branches de 51 à 99 p. 100. Au lac MacDougall, comté de Charlotte, des dégâts légers ont été observés au niveau d'un jeune peuplement naturel de pin rouge déjà infecté.

En Nouvelle-Écosse, la maladie continue à ravager les plantations de pins rouges du sud-ouest de la province et les dégâts ont augmenté également considérablement dans l'est de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse en 1993. Les secteurs de l'est de la Nouvelle-Écosse au niveau desquels on observait des dégâts légers ou minimes en 1992 se trouvent à l'heure actuelle dans les catégories d'infection sévère à modérée. L'aggravation de l'infection est provoquée par le temps frais et humide qu'on a connu ce printemps et au début de l'été, soit les conditions idéales à la propagation des spores et de l'infection. Les dégâts les plus graves ont été observés à Perch Lake Road, comté de Pictou; Garden of Eden Barrens, comté de Guysborough; East Folly Mountain, comté de Colchester; et Fairmont, comté d'Antigonish. Le taux moyen d'infection des pousses des parcelles RIMA oscillait entre 17 p. 100 en 1992 et 51 p. 100 en 1993 à Perch Lake Road, et de 6 à 57 p. 100 pour East Folly Mountain. À Fairmont, une plantation de pins rouges de taille adulte de trois hectares affichait des degrés d'infection modérée à sévère sur 60 p. 100 des arbres. Des dégâts sévères ont également été observés au lac Fougère, soit l'emplacement géographique infecté situé le plus à l'est signalé à ce jour. La détérioration des peuplements de pin rouge dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse et la propagation de la maladie aux plantations de la moitié est de la province font de la brûlure des pousses attribuable au *Sirococcus* le problème numéro un des plantations de la Nouvelle-Écosse. Un relevé détaillé de toutes les plantations de pins rouges a été réalisé par le MRNNÉ afin de faire le point sur la maladie dans la province et les résultats seront publiés ultérieurement.

Compte tenu des taux d'infection élevés constatés cette année dans l'est de la partie continentale de Nouvelle-Écosse, des opérations de récupération ou de contrôle ont été entreprises dans certains secteurs où les plantations de pins rouges sont nombreuses. L'objectif consiste à contrôler la propagation de la maladie à ces emplacements ainsi qu'à sauvegarder le maximum de matériel d'intérêt commercial.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la maladie continue à s'intensifier dans les plantations de pins rouges qu'on sait malades et elle se répand de plus en plus chaque année. Voici le point de la maladie dans les secteurs qui ont fait l'objet de rapports précédents : en moyenne 40 p. 100 des pousses étaient mortes, avec un taux oscillant entre 30 et 80 p. 100 à Valley, comté de Queens; le taux de mortalité moyen était de 40 p. 100, avec des extrêmes de 10 et 80 p. 100 à Selkirk Road, comté de Queens; le taux de mortalité moyen était de 5 p. 100 et oscillait entre 0 et 40 p. 100 au boisé expérimental de Camp Tamawaby, comté de Prince; et les dégâts constatés étaient modérés à Goose River, comté de Kings. Les nouveaux secteurs qui ont fait l'objet de rapports en 1993 sont les suivants : Cardigan, comté de Kings, où des dégâts légers ont été constatés au niveau d'une plantation de pins rouges de petite taille; Point Pleasant, comté de Kings où des taux d'infection minimes et légers ont été constatés avec certains dégâts modérés sur les plantations de pins rouges; Selkirk Road, comté de Queens, où 8 p. 100 des pins rouges étaient infectés avec un taux de mortalité de une à deux pousses par arbre au niveau d'une jeune plantation (plantation adjacente à la plantation déjà infectée mentionnée précédemment); et Rustico Island, comté de Queens, où 4 p. 100 des pousses d'épinette blanche de 20 p. 100 des arbres étaient malades.

— A.W. MacKay

Pourridié-agaric

Le pourridié-agaric, *Armillaria mellea* (Vahl ex Fr.) Kummer, est largement répandu dans la région; une fois de plus en 1993, le taux de mortalité des arbres jeunes ou âgés était élevé.

Le pourridié-agaric a tué des arbres au niveau de 7 p. 100 des 164 plantations d'épinettes et de pins qui ont fait l'objet de relevés au Nouveau-Brunswick et de 6 p. 100 des 54 plantations d'épinettes et de pins évaluées en Nouvelle-Écosse. Les taux d'infection étaient généralement faibles et ils se situaient essentiellement entre 2 et 6 p. 100. Les taux de mortalité les plus élevés ont été constatés au niveau d'une plantation d'épinettes noires de Mountain Brook, comté de Kent (N.-B.), où 10 p. 100 des arbres étaient morts. Jusqu'au bout de 1991, les plantations d'épinettes semblaient plus vulnérables à la maladie que les plantations de pins. Toutefois, l'infection était plus fréquente au niveau des plantations de pins du Nouveau-Brunswick autant en 1992 qu'en 1993 et c'était également le cas en Nouvelle-Écosse cette année (Tableau 2).

Le pourridié-agaric a également provoqué une mortalité sporadique des arbres dans d'autres contextes forestiers. Des arbres matures et semi-matures étouffés ou soumis au stress ont été tués au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

— A.M. Jones et G.R. Lemieux

Tableau 2. Fréquence des plantations de pins et d'épinettes infectées par le pourridié-agaric au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, 1986-1993

TN ^{bre} de Année	Nouveau-Brunswick				Nouvelle-Écosse			
	Pin		Épinette		Pin		Épinette	
	plantations évaluées	N ^{bre} de % d'inf.	plantations évaluées	N ^{bre} de % d'inf.	plantations évaluées	% d'inf.	plantation évaluées	% d'inf.
1986	44	9	95	27	—	—	—	—
1987	34	6	113	23	—	—	—	—
1988	50	12	131	18	22	5	37	11
1989	68	7	187	22	14	7	42	21
1990	52	10	117	15	38	5	104	14
1991	36	14	109	17	24	0	81	11
1992	37	11	105	6	24	0	45	18
1993	60	12	104	5	14	21	40	0
Total des années	381	10	961	17	136	5	349	9

Tordeuse des pousses de l'épinette

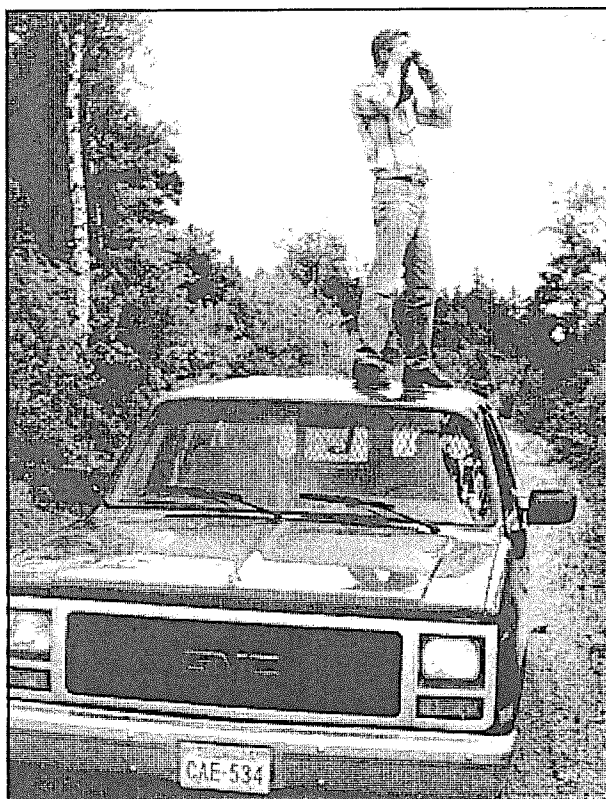
Les dégâts causés aux pousses par la tordeuse des pousses de l'épinette, *Zeiraphera* spp., aux épinettes blanches étaient légèrement en régression au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse et légèrement en progression à l'Île-du-Prince-Édouard en 1993 par rapport à 1992. La tordeuse des pousses de l'épinette regroupe une série d'espèces étroitement apparentées : la tordeuse des pousses de l'épinette, *Zeiraphera canadensis* Mut. & Free., la tordeuse des pousses à bandes violettes, *Zeiraphera unfortunana* Powell, et la tordeuse des pousses de l'épinette blanche, *Zeiraphera fortunana* (Kft.). L'espèce *Z. canadensis* est la plus répandue et la plus importante des trois, mais il arrive que la proportion varie en faveur de l'une des deux autres espèces.

Au Nouveau-Brunswick, les dégâts étaient généralement légers, avec un taux d'infection moyen de 15 p. 100 des pousses au niveau des 36 emplacements examinés (en comparaison du taux de 18 p. 100 signalé en 1992). Les blessures les plus sérieuses ont été constatées au lac Nigadoo, comté de Gloucester, où 57 p. 100 des pousses malades affichaient des dégâts modérés au niveau de tous les arbres examinés.

En Nouvelle-Écosse, les dégâts étaient généralement minimes, certains îlots souffrant d'infection légère ou modérée. Le taux d'infection des pousses était en moyenne de 12 p. 100 au niveau de 49 des emplacements examinés (contre un taux de 14 p. 100 signalé en 1992). Des dégâts modérés ont été signalés à deux emplacements du comté d'Inverness, sur un secteur d'une superficie d'un hectare à Presqu'île et à Cap Rouge où 64 p. 100 des pousses étaient malades.

À l'Île-du-Prince-Édouard, 21 p. 100 des pousses en moyenne étaient malades au niveau de 17 des emplacements examinés (contre un taux de 18 p. 100 signalé en 1992). Les dégâts étaient minimes ou légers au niveau de tous les emplacements sauf Rustico Island, dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, comté de Queens, où 63 p. 100 des pousses malades souffraient de dégâts modérés au niveau de l'ensemble des arbres examinés.

— T.J. Walsh



Porte-case du mélèze

Les populations de porte-case du mélèze, *Coleophora laricella* Hbn., ont décliné à l'échelle de l'ensemble des Maritimes en 1993, ce qui a justifié une diminution des dégâts à l'échelle globale. Bien qu'on ait observé le broutage de l'insecte au niveau d'îlots d'arbres dont la surface pouvait atteindre 10 ha, la plupart des arbres affichant un brunissement étaient isolés.

Au Nouveau-Brunswick, la décoloration du feuillage était visible dans la plupart des régions de la province, mais elle était surtout répandue dans les secteurs du sud, particulièrement au niveau du comté de Charlotte. Le brunissement du feuillage variait de minime à sévère au niveau des 31 emplacements évalués. Le brunissement le plus marqué a été observé à Baillie, Mohannes, Rolling Dam, Sorrel Ridge et St. Stephen, comté de Charlotte, où une défoliation sévère à modérée était visible sur les plantations de mélèzes de 1 à 10 ha.

En Nouvelle-Écosse, les populations de porte-case du mélèze ont diminué pour la première fois depuis 1989. La décoloration, qui touche les arbres de toutes catégories d'âge, était visible au niveau d'îlots de tous les comtés de l'est à l'exception de Shelburne à des degrés d'intensité variable; par contre, dans l'est de la province, elle n'a été observée que dans le comté d'Inverness. Il s'agit d'une réduction importante de la répartition et de l'intensité de la maladie par rapport au niveau de 1992. Un brunissement isolé et sévère a été observé au niveau de secteurs généralement inférieurs à 5 ha. Dans le secteur de Tusket, comté de Yarmouth, un peuplement de mélèzes de 4 ha affichait un brunissement sévère du feuillage, et c'était également le cas de 2 km de mélèzes situés en bordure de route au Middle Beaver Lake, comté d'Halifax.

À l'issue d'une période de 4 ans de déclin de la population, on ne signale aucun dégât de porte-case du mélèze à l'Île-du-Prince-Édouard en 1993.

— A.S. Doane



RAVAGEURS DES FEILLUS

Maladie hollandaise de l'orme

La maladie hollandaise de l'orme, qui est causée par le champignon *Ceratocystis ulmi* (Buism.) C. Moreau était active dans les trois provinces des Maritimes en 1993 (Ill. 3).

Au Nouveau-Brunswick, la maladie est présente dans tous les secteurs où on trouve des ormes.

En Nouvelle-Écosse, la maladie hollandaise de l'orme continue à s'intensifier et des arbres morts ou mourants ont été observés fréquemment dans l'ensemble de la province. Sur la partie continentale de la Nouvelle-Écosse, la maladie a été constatée en bordure du secteur affecté de Monastery Dam, comté d'Antigonish. Sur l'Île du Cap-Breton, la maladie s'est étendue vers le sud à trois nouveaux secteurs du comté d'Inverness, soit Judique Intervale Brook, Princeville et le secteur ouest de Kingsville. De plus, la maladie s'est propagée vers le nord jusqu'à Scotch Hill, comté d'Inverness et vers l'est à deux emplacements : le nord du secteur de Glen Tosh, comté de Victoria et Big Pond, comté du Cap-Breton. Le secteur de Big Pond représente une propagation importante de la maladie.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les arbres morts étaient plus fréquents dans l'ouest du comté de Prince où la maladie a été découverte pour la première fois en 1979. Aucun arbre infecté n'a été constaté au niveau des comtés de Queens ou de Kings en 1993.

— K.J. Harrison

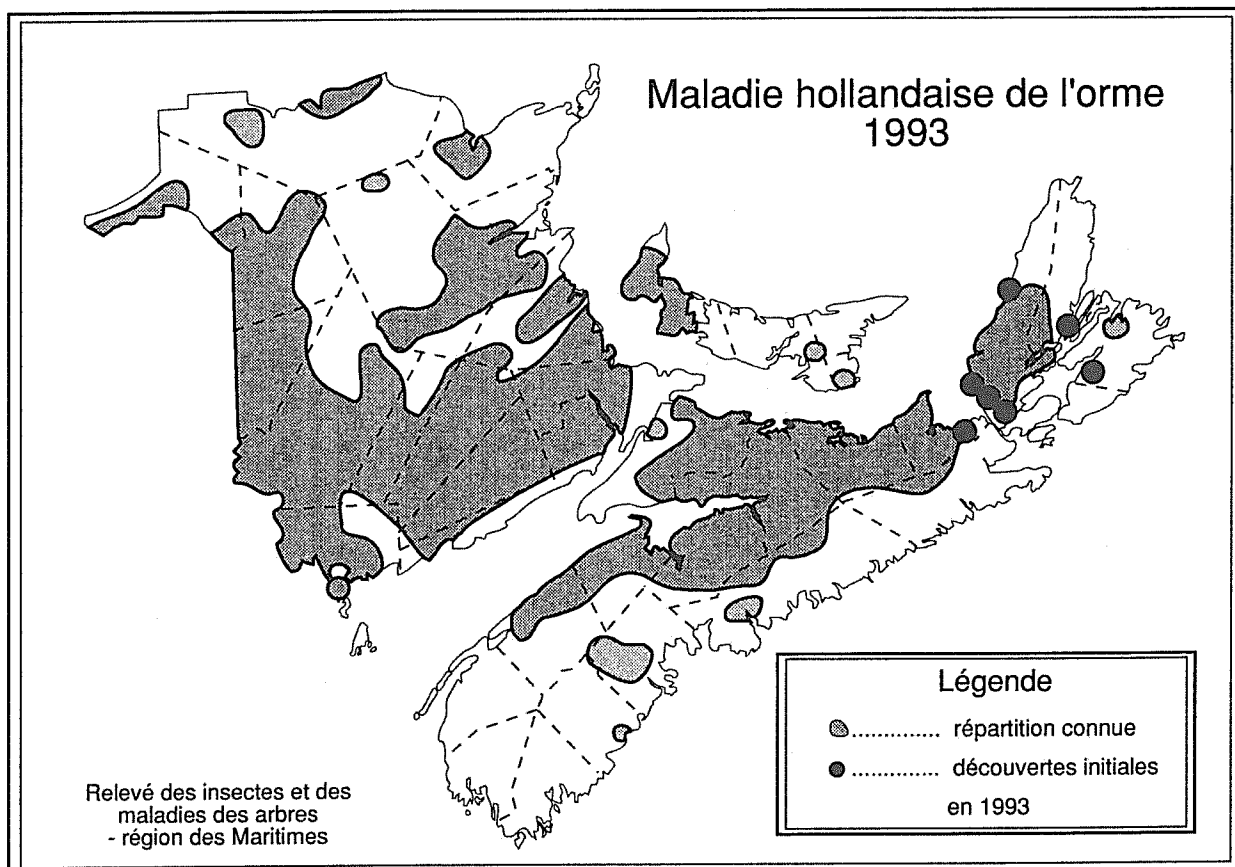


Illustration 3.

Spongieuse

La spongieuse, *Lymantria dispar* (L.), est présente dans certains secteurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse depuis 1981. La répartition connue de l'insecte a augmenté sensiblement en 1993; l'insecte a été découvert dans la partie centre-sud du Nouveau-Brunswick. Des secteurs supplémentaires infestés ont été décelés dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse. On n'a pas encore observé la spongieuse à l'Île-du-Prince-Édouard.

Des activités associées aux relevés de la spongieuse ont une fois de plus été organisées par le Comité de coordination de la spongieuse, organisme pluraliste et pangouvernemental qui bénéficie de l'aide de centaines de bénévoles.

La présence d'insectes à diverses étapes de la vie de la spongieuse autres que les papillons mâles (larves, chrysalides, papillons femelles, masses d'oeufs) sert à déterminer la répartition de la spongieuse dans les Maritimes. En 1993, la spongieuse était présente autant à de nouveaux emplacements que dans les emplacements déjà infectés au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse (Ill. 4).

Au Nouveau-Brunswick, la spongieuse a été constatée pour la première fois à l'est de Fredericton, comté de York; dans des secteurs situés le long de trois des principaux affluents nord-est de la rivière Saint-Jean : sur les deux rives du lac Grand; sur les deux rives du lac Washademoak et le long de la baie de Belleisle, dans les comtés de Queens et de Kings. L'insecte a été également constaté pour la première fois dans le secteur de Sussex, comté de Kings et dans le secteur Oromocto-lac French dans le comté de Sunbury

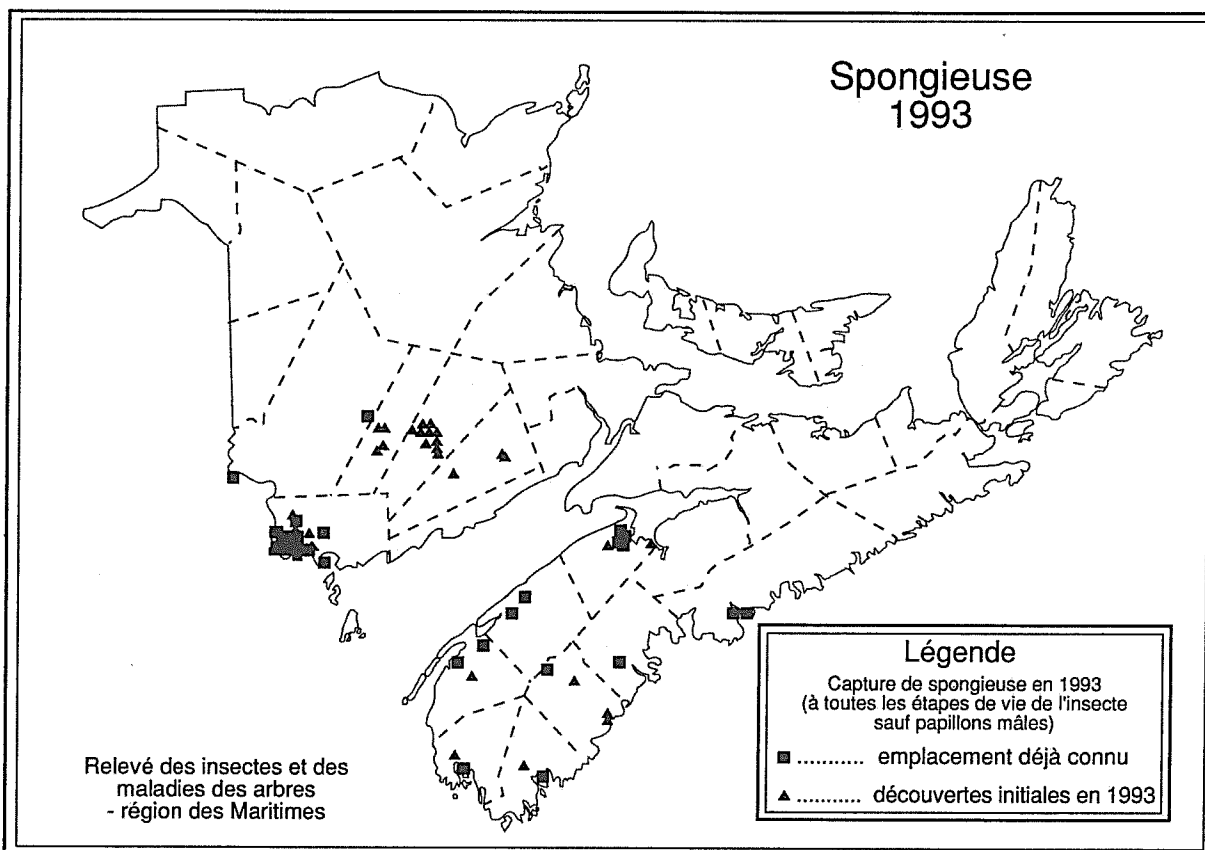


Illustration 4. Information basée sur les données fournies par les membres du Comité de coordination de la spongieuse.

Tableau 3. Secteurs où la spongieuse a été observée pour la première fois en 1993 au Nouveau-Brunswick, en dehors des secteurs de l'aire de répartition déjà connue

Emplacement	Grille UTM	Masses d'oeufs
lac Grand - rive ouest		
Queens Black Lake	19-71(9)-508(4)	nouvelles et anciennes
Queens Scotchtown	19-72(1)-508(6)	nouvelles et anciennes
lac Grand - rive est		
Queens Robertson Pt. (sud)	19-72(5)-508(3)	nouvelles et anciennes
Queens Robertson Pt. (est)	19-72(5)-508(3)	nouvelles
Queens Robertson Pt.	19-72(5)-508(3)	nouvelles
Queens Whites Cove (ouest)	19-72(7)-508(3)	nouvelles et anciennes
Queens Parc provincial de Lakeside	19-73(1)-508(6)	anciennes
lac Washademoak - rive ouest		
Queens Washademoak	19-73(7)-507(4)	nouvelles et anciennes
Queens Washademoal Lk. Campground	19-73(9)-507(8)	nouvelles et anciennes
lac Washademoal - rive est		
Queens Crafts Cove	19-73(3)-506(9)	nouvelles
Vallée de la rivière Saint John		
Queens Dykemans Brook	19-72(7)-506(7)	enveloppe pupale
Baie de Belleisle		
Kings Baie de Belleisle Webster Beach Campground	20-27(7)-505(6)	nouvelles et anciennes
Secteur d'Oromocto		
Sunbury Oromocto	19-69(5)-508(0)	nouvelles et anciennes
Sunbury Oromocto	19-69(6)-508(0)	nouvelles et anciennes
Sunbury French Lake Prov. Park	19-69(2)-507(4)	non déterminées
Sunbury French Lake	19-69(3)-507(2)	nouvelles et anciennes
Secteur de Sussex		
Kings Sussex	20-30(4)-506(7)	nouvelles et non déterminées
Kings Sussex Corner	20-30(6)-506(5)	nouvelles et non déterminées

Nota : Les mâles de spongieuse ne sont pas considérés comme des «prises de spongieuse».

Tableau 4. Secteur où la spongieuse a été observée pour la première fois en 1993 dans le comté de Charlotte au Nouveau-Brunswick

Emplacement	Grille UTM	Masses d'oeufs
Mosher Road	19-62(9)-500(2)	nouvelles et anciennes
Ghost Hill	19-63(1)-502(4)	nouvelles et anciennes
Four Corners	19-63(3)-500(6)	nouvelles et anciennes
Dewolfe	19-63(4)-502(0)	anciennes
Blackland	19-63(6)-501(1)	nouvelles
Upper Mills	19-63(9)-500(0)	nouvelles
Oak Haven	19-64(1)-500(7)	nouvelles et anciennes
Lily Hill	19-64(1)-501(2)	nouvelles

¹ Les mâles de spongieuse ne sont pas considérés comme des «prises de spongieuse»

² Un «nouvel» emplacement est un emplacement situé au minimum à 1 km d'un emplacement déjà infesté auparavant, c.-à-d. un écart d'un dixième sur la grille UTM.

(Tableau 3). Les 18 emplacements où les relevés ont été positifs dans le centre-sud du Nouveau-Brunswick représentent 7 p. 100 des 252 emplacements où des relevés de masses d'oeufs ont été réalisés par le MRNÉNB. Tous les emplacements de ce secteur ont pour caractéristique commune leur côté «public»; il s'agit en effet de parcs provinciaux, de terrains de campement, de secteurs pour le pique-nique et de secteurs de résidence, dont certaines propriétés appartiennent à des non-résidents. Dans nombre de ces secteurs, on a trouvé à la fois des masses d'oeufs nouvelles et anciennes, ce qui indique que la spongieuse y est présente depuis au moins deux ans. Dans le centre-sud du Nouveau-Brunswick, le rapport entre le nombre de masses d'oeufs nouvelles et anciennes était de 14/1, alors que dans le secteur anciennement infesté du sud-ouest du comté de Charlotte, ce ratio était voisin de 1/1.

Dans le sud-ouest du comté de Charlotte et dans le comté adjacent de York, on a relevé des masses d'oeufs dans 27 des 282 emplacements étudiés par le MRNÉNB dans le sud-ouest de la province (9,6 p. 100). Dix-neuf de ces relevés positifs ont été effectués au niveau de secteurs déjà infectés auparavant ou à proximité, alors que des masses d'oeufs ont été découvertes pour la première fois dans huit nouveaux emplacements (Tableau 4). Le nombre de masses d'oeufs était faible dans la plupart des secteurs, même si cinquante nouvelles masses ont été dénombrées au niveau d'un arbre isolé à St. Stephen, comté de Charlotte. À Fredericton, la spongieuse a été constatée dans les deux secteurs déjà infestés en 1992. Seule une masse d'oeufs a été découverte au niveau du secteur rive nord et moins de 40 à la station de recherches d'Agriculture Canada.

En Nouvelle-Écosse, la spongieuse a été observée à 14 emplacements anciens et à 8 nouveaux emplacements de la moitié ouest de la province (Tableau 5). Les relevés de masses d'oeufs effectués au niveau de

Tableau 5. Emplacements où la spongieuse a été observée en Nouvelle-Écosse en 1993 (* indique un nouvel emplacement en 1993)

Comté	Emplacement	Grille UTM	Remarques
Hants	* Hantsport	20-40-499	Masses d'oeufs découvertes au début de 1993
Kings	Port Williams	20-38-499	
	New Minas	20-38-499	
	Kentville	20-38-499	
	Canning	20-38-500	
	* South Alton	20-37-499	Nouvelles masses d'oeufs
Annapolis	Bridgetown	20-31-496	
	Annapolis Royal	20-30-495	
Digby	Bear River	20-28-493	
	Weymouth	20-26-492	
	* Big Deadwater Lake	20-27-491	Observation d'une crysalide
Yarmouth	Tusket	20-26-485	
	* South Ohio	20-25-486	Observation des crysalides
Shelburne	Shelburne	20-31-484	
	* Welshtown	20-30-485	Présence d'une masse d'oeufs ancienne
Queens	* Liverpool	20-36-487	
	* Brooklyn	20-36-487	
	* Pleasantfield	20-34-490	
	Parc national Kejimikujik	20-32-491	
Lunenburg	Bridgewater	20-37-491	
Halifax	Halifax	20-45-494	
	Dartmouth	20-45-494	

Nota : Les papillons mâles de spongieuse ne sont pas considérés comme des «prises de spongieuse»

certains des secteurs déjà infestés auparavant et au niveau de secteurs où les prises de papillons mâles ont été élevées ne seront pas terminés avant le printemps 1994; en conséquence, les relevés des 22 emplacements infestés sont susceptibles de ne pas refléter la situation globale de la maladie. La spongieuse a été découverte pour la première fois en 1993 à deux nouveaux emplacements de sept des neuf comtés où on avait déjà observé l'insecte, soit Hants, Kings, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queens et Halifax.

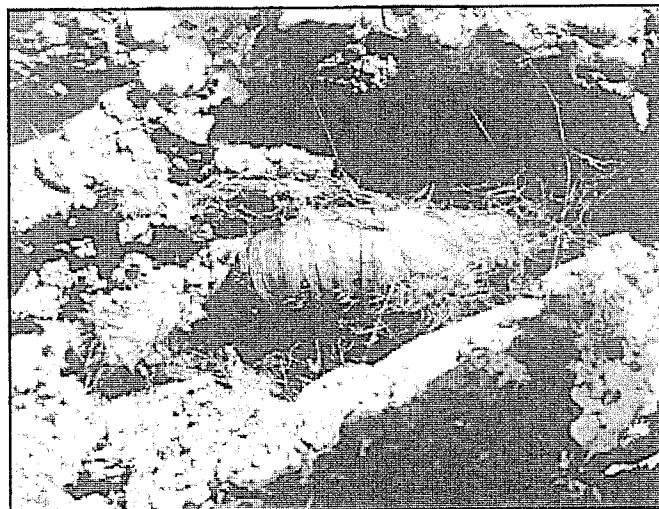
Des masses d'oeufs nouvelles et anciennes ont été découvertes dans certains des nouveaux secteurs, ce qui semble indiquer que l'insecte y est présent depuis au moins deux ans. Les populations étaient faibles dans la plupart des secteurs infestés (nombre de masses d'oeufs trouvées très faible) mais une défoliation était visible dans le secteur de New Minas, comté de Kings et des milliers de larves étaient présentes à Brooklyn, comté de Queens.

Le programme de pièges aux phéromones de la spongieuse incluait 4 273 pièges qui ont été renvoyés au RIMA dans les Maritimes en 1993 et qui se répartissaient comme suit : 1 616 au Nouveau-Brunswick, 2 344 en Nouvelle-Écosse et 313 à l'Île-du-Prince-Édouard. Sur ce nombre, 4 051 étaient des pièges opérationnels, installés à la fin juillet et récupérés après la mi-septembre. Les autres 222 pièges étaient des pièges d'observation quotidienne, c.-à-d. que les prises étaient vérifiées sur une base régulière afin de déterminer à quel moment de la journée elles se faisaient. Ces pièges étaient installés avant la mi-juillet et relevés après la mi-septembre.

Le nombre de papillons mâles emportés par le vent capturés par les pièges d'observation quotidienne répartis dans l'ensemble de la région était nettement inférieur; ces papillons ont été capturés dans des secteurs plus concentrés qu'au cours des neuf dernières années. Les prises de papillons importés par le vent furent consignées à deux périodes distinctes en juillet, soit sensiblement plus tôt que les dates locales d'éclosion. En Nouvelle-Écosse, 29 des 142 pièges permirent de capturer au total 99 papillons importés par le vent (de 1 à 10 par piège), dont la plupart furent capturés durant la période du 6 au 10 juillet. La majorité des 29 pièges où des prises furent effectuées au niveau de secteurs côtiers des comtés de Digby et Yarmouth ou à proximité. Quatre des 78 pièges capturèrent un total de cinq papillons dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick durant la période du 13 au 21 juillet. Aucun papillon mâle de spongieuse ne fut capturé durant l'une de ces périodes à l'Île-du-Prince-Édouard.

Étant donné l'absence de fronts météorologiques importants susceptibles de transporter des mâles de spongieuse «étrangers» dans les Maritimes, le programme de piégeage de la spongieuse a répondu à son objectif essentiel initial, qui consiste à faciliter la planification des relevés de masses d'oeufs, pour la première fois depuis 1983.

— L.P. Magasi et J.E. Hurley



Livrée des forêts

Pour la troisième année consécutive au Nouveau-Brunswick en 1993, la livrée des forêts, *Malacosoma disstria* Hbn., a été le plus important défoliateur de feuillus. Les limites de l'aire de prolifération de l'insecte se sont étendues dans le centre et le sud de la province. À l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, les populations sont demeurées faibles.

Au Nouveau-Brunswick, le peuplier faux-tremble et d'autres feuillus étaient défoliés sur un secteur de 196 000 ha, contre 77 500 ha en 1992. Sur cette surface, 172 700 ha souffraient de défoliation sévère et 23 300 ha de défoliation modérée (Ill. 5). La défoliation a été constatée dans le sud-est du comté de York, le nord-est des comtés de Charlotte, Sunbury, Queens et Kings et au niveau d'un secteur de vaste surface au centre du comté de Kent et dans le nord du comté de Westmorland. Si des larves ont été constatées dans les comtés de Northumberland et Madawaska, la défoliation observée était faible ou nulle.

En Nouvelle-Écosse, les populations de livrée des forêts sont demeurées faibles et la défoliation était limitée à des degrés minimes au niveau d'un nombre limité d'emplacements.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le seul relevé dont les résultats aient été positifs provenait du secteur de Malpeque, comté de Prince, où une défoliation sévère a été constatée au niveau des érables du Manitoba et des pommiers sauvages d'un secteur de 0,5 ha.

— J.R. Cormier

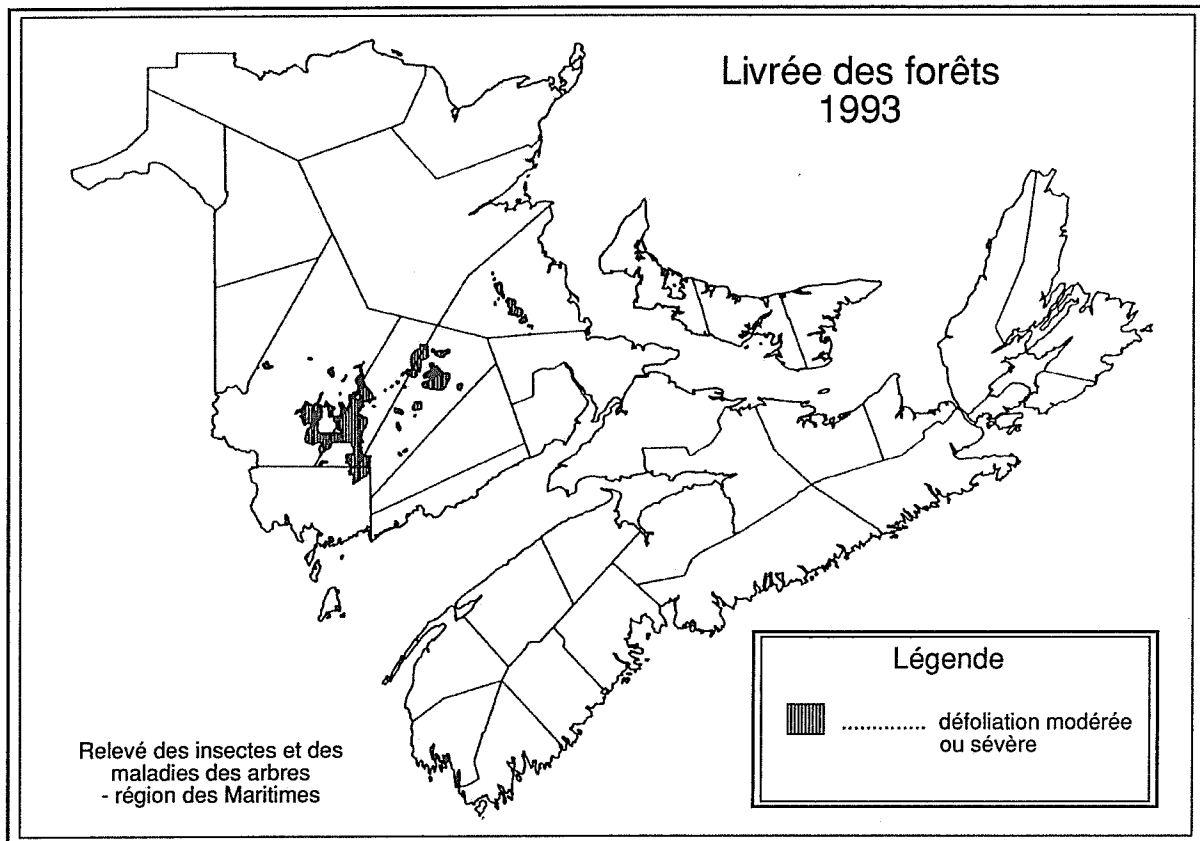


Illustration 5.

Enrouleuse et mineuse des feuilles du chêne

L'enrouleuse des feuilles du chêne, *Pseudexentera spoliata* (Clem.), et la mineuse des feuilles du chêne, *Croesia semipurpurana* (Kft.), qu'elles soient présentes ou non de manière combinée sont les ravageurs les plus sérieux des chênes rouges dans les Maritimes. L'enrouleuse des feuilles du chêne a toujours été responsable de la majorité des dégâts dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse, alors que la mineuse des feuilles du chêne est généralement responsable de la majorité des dégâts au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard. À la suite des défoliations répétées, les peuplements de chênes rouges de nombreux secteurs souffrent de divers degrés de mortalité et de dépérissement des rameaux, des branches et des couronnes.

En Nouvelle-Écosse, la majorité des dégâts correspondent à l'ouest de la province, où sont situés la majorité des peuplements de chênes rouges. Les principaux dégâts ont été enregistrés en 1988 lorsque 22 800 ha ont souffert d'une défoliation atteignant en moyenne un taux de 69 p. 100. En 1991, un gel sévère au printemps a provoqué une chute de la population d'insectes qui s'est traduite ensuite par une chute du taux moyen de défoliation qui est passé à 5 p. 100. Depuis 1991, le taux moyen de défoliation a augmenté progressivement et en 1993 il était de 15 p. 100. Le taux moyen de défoliation cette année se situait entre les catégories minime à léger et un seul cas de défoliation sévère a été signalé au niveau de quelques arbres isolés d'Hemlock Hill, comté de Queens.

Le sommaire des relevés des conditions des arbres de peuplements de chênes choisis au hasard dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse depuis 1988 figure au tableau 6. La condition du chêne rouge s'est améliorée depuis que les populations ont commencé à diminuer depuis 1988.

Au Nouveau-Brunswick, les dégâts sont demeurés relativement faibles au cours des dix dernières années et cette tendance s'est poursuivie en 1993. La défoliation signalée était modérée à Douglas, comté de York et légère au lac Cranberry, comté de Queens.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les degrés de défoliation sont demeurés les mêmes qu'en 1992 et la défoliation signalée était modérée à Brudenell Point, comté de Kings et légère à North Milton, comté de Queens.

— A.W. MacKay

Tableau 6. Condition des chênes rouges après défoliation sévère dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse, 1988-1993

Condition des arbres	Pourcentage d'arbres					
	1988	1989	1990	1991	1992	1993
En santé	9,1	1,0	0,2	0,1	0,1	0,0
Mortalité des rameaux seulement	2,6	18,2	8,6	32,4	39,8	22,4
Mortalité des branches :						
1-25 %	42,9	52,2	77,1	56,8	53,8	68,8
26-50 %	14,3	18,9	7,9	8,6	3,8	6,4
51 % et plus	5,0	4,9	2,0	0,8	1,8	1,2
arbres mourants	0,6	0,9	1,0	0,7	0,5	0,0
Arbres morts	5,5	3,9	3,2	0,8	0,3	1,2
Nombre d'arbres évalués	931	1004	975	1050	1025	250
Nombre de peuplements	35	40	39	42	41	10

Mineuse serpentine du peuplier

Même si les niveaux de la population de mineuse serpentine du peuplier, *Phyllocnistis populiella* Cham., ont diminué considérablement au Nouveau-Brunswick en 1993, l'insecte a continué à provoquer le dépérissement des rameaux et des arbres du peuplier faux-tremble dans la moitié nord de la province. Les niveaux de population sont demeurés faibles autant au niveau de la Nouvelle-Écosse que de l'Île-du-Prince-Édouard.

Au Nouveau-Brunswick, la décoloration du feuillage est demeurée évidente dans le nord, particulièrement au niveau de la section des hautes terres boisées du Nouveau-Brunswick. Au niveau de 32 emplacements échantillonnés au hasard des comtés de Madawaska, Victoria, Restigouche, Northumberland et Gloucester, en moyenne 22 p. 100 des feuilles du peuplier faux-tremble étaient minées sur la plupart des arbres (87 p. 100). Il s'agit d'une réduction importante de la population, en comparaison des chiffres de 1992 où 44 p. 100 des feuilles étaient minées sur 89 p. 100 des arbres. L'infestation la plus sévère a été constatée le long de la rivière Nepisiquit à l'est de Popple Depot, comté de Northumberland, où un grave broutage des feuilles a provoqué une coloration argentée visible des couronnes du peuplier faux-tremble. À l'image des années précédentes, le taux d'incidence et l'intensité de la maladie ont diminué depuis la moitié nord de la province jusqu'à la côte de la Baie de Fundy. Au niveau des dix comtés du sud, les degrés d'infestation sont demeurés faibles, 10 p. 100 du feuillage étant malade sur 58 p. 100 des arbres. Des dégâts minimes dus au broutage des feuilles ont également été constatés sur des peupliers à grandes dents à Nine Mile Brook, comté de Northumberland, où 11 p. 100 des feuilles étaient malades sur la plupart des arbres (80 p. 100).

En Nouvelle-Écosse, les niveaux de population sont demeurés faibles, aux emplacements où l'insecte a été observé dans la partie nord-est de la province. À sept emplacements échantillonnés au hasard dans les comtés de Kings, Colchester, Cumberland, Pictou et Cap-Breton, 7 p. 100 en moyenne des feuilles du peuplier faux-tremble étaient minées sur 39 p. 100 des arbres. Les degrés d'infestation les plus élevés ont été constatés à Aylesford, comté de Kings, où 27 p. 100 du feuillage était malade sur tous les arbres.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les niveaux de population sont également demeurés faibles, le taux d'infection se situant en moyenne à 2 p. 100 du feuillage sur 23 p. 100 des arbres de peuplier faux-tremble. Les taux d'infection les plus élevés ont été enregistrés à Cavendish, comté de Queens, où 4 p. 100 seulement des feuilles étaient minées sur 30 p. 100 des arbres.

— G.R. Lemieux

Enrouleuses du tremble

Parmi les nombreux défoliateurs du tremble, six espèces sont particulièrement fréquentes de la mi-mai à la mi-juillet dans les Maritimes où elles enroulent les feuilles de cette essence : l'enrouleuse du tremble, *Pseudexentera oregonana* (Wishm.); l'enrouleuse du tremble maculée, *Pseudosciaphila duplex* (Wishm.); l'enrouleuse du peuplier faux-tremble, *Epinotia solandriana* (L.); l'enrouleuse du tremble, *Epinotia criddleana* (Kft.); l'enrouleuse du tremble à tête noire, *Anacamptis innocuella* (Zell.); et l'enrouleuse du tremble à tête brune, *Anacamptis niveopulvella* (Clem.). Ces espèces sont généralement considérées comme complexes, car leurs dégâts sont similaires et simultanés. Il arrive que dans certains cas les dégâts puissent être attribués à un membre précis de ce complexe.

Au Nouveau-Brunswick, les niveaux de population de ces insectes augmentent depuis 1991. En 1993, la plupart des espèces étaient présentes à un nombre d'emplacements supérieur à celui des relevés de 1991 et 1992. Les espèces observés le plus fréquemment étaient *P. oregonana* et, dans une moindre mesure, *P. duplex* et *E. solandriana*.

P. oregonana, l'un des premiers insectes à rouler les feuilles du tremble, était responsable de divers degrés de défoliation dans l'ouest du Nouveau-Brunswick, particulièrement le long de la vallée de la rivière St.-Jean depuis Connors, comté de Madawaska jusqu'à Fredericton, comté de York. Dans le nord-ouest, des jeunes peuplements de peupliers faux-trembles souffraient fréquemment de défoliation sévère, particulièrement à St.-Léonard et ruisseau Morneau, comté de Madawaska, où toutes les feuilles étaient attaquées. À certains points échantillonnés au hasard où ces espèces ont été observées, en moyenne 12 p. 100 des feuilles étaient roulées en 1993, en comparaison de taux de 18, 26 et 7 p. 100 en 1992, 1991 et 1990 respectivement. Si les dégâts causés aux feuilles ont diminué par rapport à l'année précédente, le nombre d'arbres touchés est passé de 57 p. 100 en 1992 à 83 p. 100.

P. duplex, espèce plus répandue dans le centre-nord, le centre et l'est de la province est la principale responsable des dégâts causés à McCormack Brook, comté de Restigouche et Pokemouche Landing, comté de Gloucester, où 23 p. 100 des feuilles étaient roulées sur tous les peupliers faux-trembles. Bien que ces espèces fussent présentes à plus d'emplacements en 1993 qu'en 1992, le pourcentage de feuilles roulées (11 p. 100 en 1993, 10 p. 100 en 1992) n'avait pratiquement pas changé et le pourcentage d'arbres touchés était demeuré le même (80 p. 100).

E. solandriana, a également crû en importance en 1993 et on la retrouvait essentiellement le long de la vallée de la rivière St.-Jean dans les comtés de Victoria, Carleton et York. En 1993, elle a été observée sur les peupliers faux-trembles à 16 emplacements, 11 p. 100 des feuilles étant roulées en moyenne sur 70 p. 100 des arbres; en comparaison, seul un emplacement avait été touché en 1992. Les dégâts les plus graves ont été constatés à Upper Knoxford, comté de Carleton, où 36 p. 100 des feuilles étaient roulées sur tous les peupliers faux-trembles. L'activité trophique des larves était parfois associée à celle des larves de la *P. oregonana*, espèce dont la fréquence augmentait généralement dans les régions situées plus au sud. En ce qui concerne le bouleau gris, des degrés minimes d'enroulage des feuilles ont été signalés à un nombre limité d'emplacements des comtés de Madawaska, Northumberland et York.

E. criddleana, *A. innocuella* et *A. niveopulvella* ont été observées à des degrés minimes à un nombre limité d'emplacements répartis à l'échelle de la province; toutefois, dans la plupart des cas, le degré de dégâts et le nombre des emplacements ont augmenté depuis 1991. L'activité trophique des larves d'*E. criddleana* et *A. innocuella* était parfois associée à celle des larves de *P. oregonana* (Wishm.) et *P. duplex*.

En Nouvelle-Écosse, les niveaux de population ont également augmenté, mais l'aire de répartition était plus concentrée et les degrés de dégâts étaient généralement inférieurs à ceux constatés au Nouveau-Brunswick. Les dégâts les plus fréquents et les plus sévères observés dans les régions du centre-nord et du nord-est de la province étaient attribuables essentiellement à la *P. oregonana*. Au niveau des points échantillonnés au hasard où ces espèces ont été observées, 13 p. 100 des feuilles en moyenne étaient roulées en 1993, contre 12 p. 100 en 1992 et 1991. Les cas les plus graves ont été signalés à Heatherton, comté d'Antigonish, Grand Anse River, comté d'Inverness et dans le secteur de Thornburn, comté de Pictou, où l'enroulage des feuilles touchait à des degrés modéré et sévère tous les peupliers faux-trembles. Des dégâts minimes

imputables à d'autres espèces d'enrouleuses du tremble ont également été constatés à un nombre limité d'emplacements dans la province.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les niveaux de population de 1993 sont demeurés faibles, à l'image des années précédentes. *P. oregonana*, l'espèce la plus courante et *P. duplex* et *E. solandriana*, observées à un nombre limité d'emplacements, n'avaient causé que des dégâts minimes.

— G.R. Lemieux et G.A. Smith

PROBLÈMES ASSOCIÉS AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Deux grands problèmes reliés aux conditions météorologiques ont été observés en 1993; l'un touche les conifères (épinette rouge) et l'autre les feuillus. En voici la description.

Dessiccation hivernale de l'épinette rouge

La dessiccation hivernale de l'épinette rouge a provoqué un rougissement généralisé du feuillage de tous degrés d'intensité dans le sud et particulièrement dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et à trois emplacements sensiblement éloignés les uns des autres sur la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Ces dégâts tout à fait visibles ont été constatés pour la première fois en avril 1993 et on pouvait les constater aisément sur les arbres malades jusqu'à la chute des aiguilles rouges au début de l'été.

Au Nouveau-Brunswick, ce problème était particulièrement aigu et répandu dans le sud-est de la province, particulièrement au parc national de Fundy et dans l'ensemble des secteurs des comtés d'Albert, de Queens, de Kings et de Saint John. Le rougissement a également été observé à certains emplacements des comtés de Charlotte, de York, de Carleton et dans le sud du comté de Westmorland où les dégâts allaient de minimes à sévères (rougissement de 4 à 75 p. 100 du feuillage).

Le rougissement des aiguilles était particulièrement visible dans le parc national de Fundy, comté d'Albert, où la plupart des évaluations et des observations ont été réalisées dans le but de définir un modèle de détermination des dégâts. La dessiccation hivernale avait touché la pousse des aiguilles de 1992 mais, dans les cas les plus graves, elle avait endommagé jusqu'aux pousses de 1990. Les arbres dont les pousses de plus d'une année étaient touchées souffraient fréquemment d'un taux de mortalité des bourgeons et des pousses atteignant 70 p. 100. Le rougissement du feuillage a été observé sur des couronnes entières, mais il était plus fréquent et plus sévère sur le tiers supérieur. Les arbres touchés allaient d'arbres de un mètre à des arbres adultes situés au coeur ou en bordure de peuplements ou en terrains ouverts. On constatait fréquemment de nombreux arbres d'épinette rouge intacts entre les arbres touchés. Selon les observations, l'épinette rouge était la seule essence touchée.

Les épinettes rouges des plantations et des éclaircies étaient également touchées, les dégâts les plus sévères étant constatés à Saddleback Mountain, comté de Kings et à Henderson Settlement, comté de Queens où 75 p. 100 des arbres souffraient de rougeoiement modéré.

En Nouvelle-Écosse, le problème était moins répandu qu'au Nouveau-Brunswick, mais les arbres de trois emplacements avaient rougi à un degré modéré ou sévère, soit East Branch, comté de Yarmouth, Marshy Hope, comté d'Antigonish et Economy Lake, comté de Colchester.

Le rougissement des feuilles de l'épinette rouge n'a pas été observé à l'Île-du-Prince-Édouard.

— *O.A. Meikle et J.E. Hurley*

Dégâts dus au vent en Nouvelle-Écosse

Les dégâts du vent, principalement sous forme de dégâts causés au feuillage, ont été constatés sur les feuillus du nord du comté de Colchester et du nord-ouest du comté d'Inverness. Les dégâts étaient particulièrement sévères sur les monts Folly, Cobequid et Lynn dans le comté de Colchester et sur les hauteurs de South Cape, près de la rivière MacKinnons ainsi qu'à Sight Point dans le comté d'Inverness. Les peuplements touchés étaient limités à la cime des montagnes ou à d'autres secteurs situés en altitude. Le brunissement léger et modéré du feuillage, principalement celui de l'érable à sucre, était visible sur des centaines d'hectares. La plupart des feuilles touchées semblaient avoir subi certaines blessures sous forme de déchirures ou de déchiquetage à divers degrés. La répartition à grande échelle des dégâts est imputable probablement aux forts vents du sud-est enregistrés début juillet.

— *T.J. Walsh*

PROBLÈMES DE PÉPINIÈRES ET DE SERRES

Si une grande diversité de problèmes reliés aux ravageurs ont été constatés dans les pépinières des Maritimes en 1993, les dégâts dus au gel et les dégâts d'hivernage étaient les plus importants. Les insectes et maladies mentionnés pourront sembler négligeables; toutefois, ils ont été constatés en dépit de mesures intensives de surveillance et de contrôle. La gestion rigoureuse des pépinières a permis de limiter les dégâts potentiels.

On trouvera au tableau 7 un aperçu des problèmes de pépinières et de serres rencontrés en 1993.

— K.J. Harrison et G.A. Smith

Tableau 7. Problèmes observés dans les pépinières et les serres des Maritimes en 1993.

Problème	Hôte(s)	Emplacement	Remarques
Tipules Tipulidae	Épinette noire	N.-B.	Sur les semis de 16 semaines.
Dégâts dus au gel	Conifères	N.-B. & N.-É.	Dégâts sévères causés aux semis des pépinières et des plantations. Au niveau de deux pépinières du N.-B., dégâts sévères causés aux bourgeons lorsque les récoltes ont été transplantées de la serre avant qu'elles se soient endurcies. En N.-É., le matériel souffrant de dégâts dus au gel a été transplanté et certaines plantations ont enregistré des taux de mortalité élevés.
Moisissure grise <i>Botrytis cinerea</i> Pers. ex Fr.	Épinette blanche	Î.-P.-É.	Sur les branches inférieures étouffées des semis de 12 semaines.
Rouille des aiguilles de l'épinette <i>Chrysomyxa ledicola</i> Lagh.	Épinette rouge	N.-É.	Sur un nombre limité de semis de 2 ans du terrain de retenue.
Dégâts d'hivernage	Conifères	Région	Dégâts présents mais pas aussi graves qu'en 1992.
Puceron à galle allongée de l'épinette <i>Pineus similis</i> (Gill.)	Épinette rouge	N.-B.	Constatés sur des semis de 2 ans.
Brûlure des pousses attribuable au Sirococcus <i>Sirococcus conigenus</i> (DC.) P. Cannon & Minter	Épinette blanche	N.-É.	Sur des semis en contenants de 6 semaines, dégâts importants de ce parasite séminicole évités par des mesures de contrôle.
Arlequin de l'épinette <i>Palthis angulalis</i> (Hbn.)	Épinette blanche	Î.-P.-É.	Sur les semis.

RAVAGEURS DES VERGERS À GRAINES

Les ravageurs des vergers à graines relèvent de trois catégories distinctes : ceux qui causent des dégâts aux semences ou aux cônes directement; ceux qui affectent les arbres et ont donc une incidence directe sur la production de cônes et de semences et ceux qui agissent essentiellement sous forme de défoliation mais peuvent s'alimenter sur de jeunes cônes verts immatures et causer des dégâts directs.

Seul un nombre limité d'insectes et de maladies des cônes et de semences ont été observés en 1993, étant donné que la production de cônes a été faible ou nulle au niveau de la plupart des vergers à graines de mélèzes et d'épinettes dans les provinces des Maritimes.

On trouvera au tableau 8 un aperçu des problèmes constatés au niveau des vergers à graines en 1993.

— K.J. Harrison et G.A. Smith

Tableau 8. Problèmes constatés dans les vergers à graines des Maritimes - 1993

Problème	Hôte(s)	Remarques
Tenthrede du pin gris <i>Xyela</i> sp.	Pin gris	Fleurs mâles infestées sur 50 p. 100 des arbres à Parkindale.
Mouche granivore de l'épin. <i>Strobilomyia appalachensis</i> Michelsen	Épinette noire	De 30 à 75 p. 100 des cônes infestés à Bettsburg, Debert et sur la route 48.
Swift moth des conifères <i>Korscheltellus gracilis</i> (Grote)	Épinette noire	Activité trophique de jeunes larves sur les racines à Bettsburg.
Dégâts dus au gel	Épinette blanche	Dégâts minimes et légers des pousses à Sainte-Anne.
Rouille des aiguilles de l'épin. <i>Chrysomyxa ledi</i> dBy.	Épinette blanche	Dégâts minimes et légers du feuillage à Sainte-Anne.
Puceron à galles de l'épinette rouge <i>Pineus floccus</i> (Patch)	Épinette	Sur environ 33 p. 100 des arbres à Parkindale.
Tétranyques Tetranychidae	Épinette noire	10 p. 100 des arbres infestés à Parkindale.
Tordeuse de l'épinette <i>Zeiraphera</i> sp.	Épinette blanche	Présent à Parkindale.
Nodulier du pin gris <i>Neodiprion pinetum</i> (Norton)	Pin blanc	3 p. 100 des arbres infestés à Dover.
Dessiccation des bourgeons	Épinette rouge	Sur des greffons isolés à Waterville.

Emplacement des vergers à graines : Bettsburg, comté de Northumberland (N.-B.); Debert, comté de Colchester (N.-B.); Dover, comté de Kings (Î.-P.-É.); Parkindale, comté d'Albert (N.-B.); Sainte-Anne, comté de Madawaska (N.-B.); Waterville, comté de Kings (Î.-P.-É.); Route 48, comté de Kings (Î.-P.-É.).

RELEVÉS DES RAVAGEURS DANS LA NOUVELLE FORÊT

Les relevés des insectes et des maladies réalisés au niveau des nouvelles forêts par les organismes de coopération ont permis de déterminer la condition de près de 12 750 arbres de 241 plantations et de 14 peuplements d'éclaircies en 1993.

La procédure d'évaluation passait par un examen détaillé de 50 arbres pour chaque plantation ou peuplement éclairci. Dix parcelles secondaires de cinq arbres chacune ont été choisies le long d'un axe de déplacement déterminé à l'avance. La distance entre les parcelles secondaires variait selon la superficie du secteur, de manière à assurer une couverture uniforme. Le degré de dégâts causés par chaque ravageur sur les différentes parties de chaque arbre était consigné. Les évaluations sur place ont été réalisées essentiellement par le personnel des organismes de coopération alors que l'identification des échantillons et la synthèse des données ont été réalisées par le Relevé des insectes et des maladies des arbres.

Les organismes coopérants en 1993, hormis le RIMA, étaient les suivants : le MRNÉNB, J.D. Irving, Ltd., le MRNNÉ et l'École de gardes-forestiers des Maritimes.

Au total, 179 plantations et 14 peuplements d'éclaircies ont été évalués au Nouveau-Brunswick, contre 60 plantations en Nouvelle-Écosse et 2 plantations à l'Î.-P.-É. La plupart des plantations étaient des plantations à essence unique de pin ou d'épinette.

La plupart des arbres de plantation (presque 93 p. 100) des Maritimes sont sains (tableau 9). Certains arbres étaient sérieusement malades au niveau de 26 p. 100 des plantations évaluées. La gravité des problèmes soulevés dépend de la cause des dégâts et du pourcentage des arbres touchés dans une plantation précise. On trouvera au tableau 10 la liste des divers problèmes de plantation rencontrés à des degrés modéré ou sévère dans les trois provinces en ce qui concerne le pin et l'épinette.

Des arbres souffrant de dégâts modérés ou sévères ont été observés au niveau de sept des secteurs d'éclaircies du Nouveau-Brunswick. Les agents responsables des dégâts étaient les suivants : animaux, puceron des pousses du sapin baumier, livrée des forêts, gel, blessures mécaniques, scolytes, pourridié-agaric et orchestre du pin blanc.

— A.M. Jones et L.P. Magasi

Tableau 9. Condition des arbres des plantations de pins et d'épinettes dans les secteurs d'éclaircies des provinces des Maritimes en 1993

Province	Espèce	Catégorie de condition des arbres (% d'arbres)			
		Sain	Acceptable	Mauvaise	Mort
Nouveau-Brunswick	Pin	95	3	1	1
	Épinette	91	3	1	5
	Éclaircie	96	3	0	1
Nouvelle-Écosse	Pin	86	11	1	2
	Épinette	95	3	1	1
Île-du-Prince-Édouard	Pin	94	4	2	0
	Épinette	100	0	0	0
Moyenne régionale		94	4	1	1

Tableau 10. Nombre de plantations de pins et d'épinettes renfermant des arbres souffrant de dégâts modérés ou sévères au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard en 1993

Problème	Pin			Épinette		
	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.
Acariens	1	0	0	0	0	0
Aphydien gallicole à poil long*	-	-	-	2	2	0
Aphydien gallicole de l'est*	-	-	-	2	1	0
Arrêt de la croissance	1	0	0	4	0	0
Blessures mécaniques	1	0	0	3	1	0
Brûlure des pousses attrib. au Siro.*	0	1	0	0	0	0
Cécydomie de l'épinette*	-	-	-	17	0	0
Chlorosis	1	0	0	1T0	0	
Concurrence végétale non précisée	0	0	0	1	0	0
Concurrence végétale feuillus	3	0	0	0	2	0
Concurrence végétale conifères	1	0	0	1	0	0
Décoloration	2	0	0	4T1	0	
Dégâts dus à la neige	8	1	0	1	0	0
Dégâts dus au gel	0	0	0	1	0	0
Dégâts dus au temps	0	1	0	0	0	0
Dégâts dus au vent	3	1	0	0	0	0
Dégâts dus aux animaux	19	3	0	4	10	0
Dégâts dus aux insectes (inconnus)	1	0	0	4	0	0
Dégâts dus aux charançons	2	0	0	7	1	0
Dessiccation hivernale	1	3	0	8	7	0
Fourmis	0	2	1	0	0	0
Gel	1	0	0	15	6	0
Jaunissement	0	0	0	2	0	0
Nodulier du pin gris*	5	0	0	-	-	-
Orchestre du pin blanc*	4	2	0	8	3	0
Pourridié-agaric*	0	1	0	2	1	0
Problèmes de plantation	7	2	0	8	12	0
Puceron gallicole de l'épinette*	-	-	-	3	0	0
Pucerons	3	2	0	1	0	0
Pyrale des cônes	4	0	1	2	0	0
Racines en J	0	0	0	0	8	0
Rouille des aiguilles	3	0	0	8	1	0
Rouille globose *	1	0	0	-	-	-
Scolytes de l'écorce	2	0	0	1	1	0
Tacheture des aiguilles	1	3	0	0	3	0
Tenthrede	0	0	0	4	0	0
Tenthredes des conifères	1	1	0	0	0	0
Tétranique*	0	1	0	0	0	0
Tordeuse de l'épinette*	-	-	-	10	0	0
Tordeuse des pousses*	0	1	0	-	-	-

*Le nom scientifique figure soit dans la liste des «Autres insectes et maladies» soit dans d'autres sections du texte.

Plantations de pins évaluées : 60 au N.-B., 14 en N.-É., 1 à l'I.-P.-É.

Plantations d'épinettes évaluées : 104 au N.-B., 40 en N.-É., 1 à l'I.-P.-É.

RAVAGEURS DES ARBRES DE NOËL

Un certain nombre d'insectes et de maladies mentionnés dans d'autres sections de ce rapport affectent le sapin baumier. Dans le cadre de ce chapitre, nous ferons le point sur le puceron des pousses du sapin baumier, *Mindarus abietinus* Koch, le puceron gallicole du sapin baumier, *Paradiplosis tumifex* Gagné, le tétranique de l'épinette, *Oligonychus ununguis* (Jacobi) et la tordeuse des bourgeons de l'épinette, *Choristoneura fumiferana* Clem., insectes susceptibles de menacer sérieusement le potentiel commercial des arbres de Noël.

Le puceron des pousses du sapin baumier a causé des dégâts à grande échelle aux arbres de Noël des Maritimes en 1992, particulièrement en Nouvelle-Écosse. Parce qu'on s'attendait au pire au printemps 1993, les associations de producteurs d'arbres de Noël et les organismes provinciaux de vulgarisation, avec la participation du RIMA, ont organisé plusieurs séances d'information technique et de formation sur le terrain. Les producteurs ont été informés des prévisions, de l'importance et de la valeur de la surveillance des insectes et de l'évaluation des dangers ainsi que des autres problèmes, ce qui inclut divers aspects de la technologie de contrôle. Cependant, pour des motifs inconnus, la prolifération du puceron des pousses du sapin baumier a diminué notablement en 1993.

Bien qu'il n'existe aucun chiffre officiel sur les activités de contrôle déployées par les producteurs d'arbres de Noël, le personnel des programmes provinciaux de vulgarisation signale que le nombre de producteurs des Maritimes qui avaient besoin de contrôler la population des pucerons des pousses parce que celle-ci était rendue à des niveaux inquiétants était très faible. Le déclin de la population des pucerons des pousses du sapin baumier se reflète également au niveau des forêts naturelles de la région. Des dégâts minimes et légers ont été constatés à l'échelle de l'ensemble du Nouveau-Brunswick, les dégâts causés aux pousses étant en moyenne de 12 p. 100 (60 p. 100 en 1992 et 27 p. 100 en 1991) dans les 61 secteurs qui ont fait l'objet de relevés. Les relevés réalisés par le MRNÉNB indiquent que la population des pucerons des pousses est en régression, l'insecte étant présent au niveau de 63 p. 100 des 644 emplacements qui ont fait l'objet de relevés en 1993 contre 79 p. 100 en 1992 et 66 p. 100 en 1991. En Nouvelle-Écosse, des dégâts minimes et légers ont été observés sur en moyenne 4 p. 100 des pousses (55 p. 100 en 1992) de 34 secteurs. À l'Île-du-Prince-Édouard, en moyenne 2 p. 100 des pousses (55 p. 100 en 1992) avaient subi des dégâts minimes à cinq emplacements.

La cécydomie du sapin baumier, observée dans l'ensemble des trois provinces mais à des degrés de fréquence et de dégâts inférieurs à ceux qui avaient été constatés l'an passé n'a pas représenté un réel problème pour les producteurs en 1993. Le faible niveau de la population de cet insecte se reflète par l'absence de dégâts causés dans les peuplements naturels, avec une moyenne de 2 à 3 p. 100 des aiguilles malades. Les degrés d'infestation, déterminés par le MRNÉNB à 644 emplacements ont permis de déterminer que les aiguilles de 98 p. 100 des emplacements étaient libres d'insectes alors que de 1 à 10 p. 100 des aiguilles étaient malades à 2 p. 100 des emplacements. L'an passé, 94 p. 100 des emplacements ne contenaient aucun insecte alors que de 1 à 10 p. 100 des aiguilles étaient touchées à seulement 6 p. 100 des emplacements. Le degré d'infestation le plus grave a été enregistré au niveau de peuplements naturels des Maritimes à Middle Musquodoboit, comté d'Halifax (N.-É.) où 12 p. 100 des aiguilles de 40 p. 100 des arbres portaient des galles.

Les populations de tétraniques de l'épinette étaient très élevées dans certains secteurs des Maritimes, justifiant un degré de préoccupation plus aigu que dans le cas des autres espèces. Le personnel de vulgarisation provinciale du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse signale que les dégâts étaient sévères au niveau d'un nombre limité d'arbres isolés de lots d'arbres de Noël des comtés de Victoria, Carleton, York, Kings et Kent au Nouveau-Brunswick et de plusieurs comtés de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse.

La tordeuse des bourgeons de l'épinette a causé des dégâts visibles aux arbres de Noël de sapins baumiers du sud des comtés de Queens et de Kings, à l'Île-du-Prince-Édouard, où les peuplements de conifères adultes, composés essentiellement d'épinettes blanches étaient défoliés.

— J.E. Hurley

NOUVEAUX INSECTES OU MALADIES CONSTATÉS DANS LES MARITIMES

Chaque année les activités de surveillance biologique du RIMA permettent de réunir une foule d'information sur les insectes et maladies, ce qui inclut un certain nombre d'observations de nouvelles espèces et hôtes-ravageurs au sein des provinces des Maritimes. Compte tenu du renforcement de l'intérêt pour la surveillance de la santé des forêts, pour la biodiversité et pour les modifications climatiques, il importe de souligner ces nouvelles données et d'en présenter une analyse à nos clients. En 1993, les nouvelles espèces et combinaisons hôtes-ravageurs suivantes ont été observées dans les Maritimes.

La **brûlure des pousses Diplodia**, causée par le champignon *Sphaeropsis sapinea* (Fr.) Dyko & Sutton (auparavant baptisé *Diplodia pinea* (Desm.) Kickx), a été trouvée pour la première fois à l'Île-du-Prince-Édouard à Southport, comté de Queens sur un pin d'Autriche décoratif adulte mourant. On sait que cette maladie touche essentiellement en Nouvelle-Écosse les pins d'Écosse et d'Autriche décoratifs; toutefois, elle avait également causé des dégâts minimes aux pousses d'un jeune pin rouge d'une plantation du comté de Queens en Nouvelle-Écosse en 1989. La brûlure des pousses Diplodia n'a pas été observée au Nouveau-Brunswick.

La **tenthrede mineuse du bouleau**, *Messa nana* (Klug), a été trouvée pour la première fois dans les Maritimes. Il s'agit de l'espèce de tenthrede mineuse la plus répandue sur les bouleaux de l'État voisin du Maine depuis pratiquement une décennie. Au Nouveau-Brunswick, le feuillage miné de boursoufflures brunes a pu être observé sur les arbres de bouleau blanc, de bouleau gris et de bouleau jaune de cinq comtés du sud du Nouveau-Brunswick : Charlotte, Saint John, Kings, Westmorland et Albert. Des dégâts minimes et légers dus à la mineuse des feuilles ont été signalés à neuf emplacements, le plus élevé se situant à Mount Hebron, comté de Kings, où 20 p. 100 des feuilles de tous les bouleaux gris portaient les traces de la mineuse.

La **tique Groundhog**, *Ixodes cookei* Packard, a été signalée pour la première fois dans les Maritimes à Fredericton, comté de York (N.-B.). Des adultes ont été trouvés sur un chien et sur un chat, deux des nombreux hôtes connus, en dehors des humains. Si cette maladie ne touche pas les arbres, toutes les étapes de la vie de cet organisme habitent les secteurs boisés et sont des composantes de l'écosystème forestier.

La **brûlure des feuilles Linospora du peuplier baumier**, causée par le champignon *Linospora tetraspora* G. Thompson, a été trouvée pour la première fois dans les provinces des Maritimes à Canterbury, comté de York (N.-B.). Cette brûlure des feuilles, illustrée sur la couverture de ce rapport, était présente sur les feuilles de peupliers baumiers dont les feuilles étaient attaquées par une rouille, la *Melampsora medusae* Thuem. Ce champignon provoque la présence de plaques irrégulières sur les feuilles, plaques susceptibles de recouvrir la totalité de la feuille. Après l'infection à la fin du printemps, des plaques brun foncé se développent sur les feuilles qui finissent par prendre une couleur cendre avec de fines taches noires (environ 0,5 mm de diamètre) à la fin de l'été. Cette maladie a été observée du Québec à la Nouvelle-Angleterre et même sur la côte Pacifique.

Le **charançon du pin**, *Hylobius pales* (Herbst), a été trouvé pour la première fois dans les Maritimes sur des billes de pin à Brooklyn, comté de Queens (N.-É.). Les dégâts causés par les adultes, qui incluent le forage et l'annellation des tiges et des branches, n'ont pas été évalués avant la coupe des arbres. Cette espèce est considérée comme un ravageur sérieux des secteurs de coupe du pin et des plantations de jeunes pins en Ontario, au Québec et dans l'est des États-Unis.

L'**hétérocampe du chêne**, *Lochmaeus manteo* Doubleday, a été trouvée sur des tilleuls (bois blanc) pour la première fois dans les Maritimes. Ce ravageur qui provoque en règle générale la défoliation du bouleau et du chêne a causé des dégâts modérés à une haie de tilleuls de Fredericton, comté de York (N.-B.).

Le **puceron lanigère du pommier**, *Eriosoma lanigerum* (Hausmann), a été trouvé pour la première fois sur un sorbier d'Amérique au Nouveau-Brunswick. Ce ravageur qui forme en général des galles sur les feuilles du pommier et de l'orme était présent en colonies floconneuses sur les branches d'un sorbier décoratif à Fredericton, comté de York (N.-B.).

— K.J. Harrison et G.A. Smith

REMERCIEMENTS

Les membres du Relevé des insectes et des maladies des arbres du Service canadien des forêts - région des Maritimes qui ont contribué à la rédaction et à la production de ce rapport en 1993 étaient les personnes suivantes : J. Régis Cormier, Art S. Doane, Dennis E. Doucette, Ken J. Harrison, J. Edward Hurley, Anita M. Jones, Gérard R. Lemieux, A. Wayne MacKay, Laszlo P. Magasi, Sandra M. McInnis, O.A. (Sandy) Meikle, Bruce A. Pendrel, Thaddée R. Renault, Ralph A. Simpson, Georgette A. Smith, et Tom J. Walsh.

Nous souhaitons remercier nos étudiants d'été et les nombreux employés du Service canadien des forêts - région des Maritimes qui ont offert une contribution sous de nombreuses formes. Nos remerciements particuliers vont à Ron Hallett et à Tracy Burns qui ont participé à la rédaction du chapitre sur les pépinières et les serres et à Jon Sweeney qui a participé à la rédaction du chapitre sur les ravageurs des vergers à graines, à Ed Kattela pour la supervision des activités sur le terrain, à Scott McConaghy et à Laura Knight qui ont offert leurs compétences informatiques, à Harvey Munn et à ses employés pour leur gestion du piège à lumière de la station expérimentale de la forêt Acadia, à Caroline Simpson et à Richard Morin pour leurs services de rédaction et d'illustration.

Une grande partie des données relatives à la situation et au contrôle de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, de l'arpenreuse de la pruche et de la spongieuse sont basées sur les données fournies par d'autres organismes dont la liste figure dans les chapitres pertinents.

Nous formulons nos remerciements et notre reconnaissance aux agents de détection des ravageurs et aux autres membres du personnel du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, du «Department of Natural Resources» de la Nouvelle-Écosse et du «Department of Agriculture, Fisheries and Forestry» de l'Île-du-Prince-Édouard pour l'information qu'ils ont fournie. Les spécialistes provinciaux des arbres de Noël, Bill Hamilton du Nouveau-Brunswick, Scott McEwan et Peter Romkey de la Nouvelle-Écosse et Sid Watts de l'Île-du-Prince-Édouard, ont fourni l'information relative aux insectes et maladies des secteurs plantés d'arbres de Noël.

Nous remercions Parcs Canada du Patrimoine canadien, ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse et les personnes qui ont assuré la gestion des pièges à lumière durant la saison pour leur coopération.

Nous remercions également J.D. Irving, Ltd., dont la participation au projet d'envergure de relevé des insectes et des maladies des plantations a permis de faire de ce programme une activité de collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et le secteur privé.

Nous tenons à remercier les particuliers et le personnel de tous niveaux des entreprises privées des diverses municipalités et des institutions d'enseignement pour leur contribution et leur coopération. Les efforts qu'ils déploient sous des formes multiples en notre nom nous facilitent la tâche mais améliorent également l'efficacité de nos opérations. Nos remerciements particuliers à Don Murray de la ville de Fredericton.

Thaddée Renault a pris sa retraite à la fin de la saison d'activités sur le terrain 1993. Son départ, au terme de plus de 20 années au RIMA, tout comme ce fut le cas pour nombre d'autres représentants de l'organisation, laisse un grand vide, particulièrement dans le domaine des services à la clientèle. Tout en regrettant son départ, nous lui souhaitons une excellente retraite.

Nous remercions les scientifiques du Centre de recherche sur les terres et les ressources biologiques d'Agriculture Canada pour leur contribution à l'identification des espèces.

LISTE DES PUBLICATIONS

Rapports et publications du personnel du Relevé des insectes et des maladies des arbres et articles reliés aux ravageurs de la forêt rédigés par d'autres membres du Service canadien des forêts - région des Maritimes produits en 1993. Les documents auxquels n'a pas participé directement le personnel du RIMA comportent un *.

- Cormier, J.R. et McPhee D.A. 1993. Insectes et maladies des arbres dans le parc de Fundy en 1992, FC-RM Note technique n° 276.
- Doane, A.S. 1993. Insectes et maladies des arbres dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, FC-RM Note technique n° 281.
- Hall, J.P. et Pendrel B.A. (éditeurs) 1992. ARNEWS annual report 1991. Forêts Canada, Rapport d'information ST-X-5, Ottawa (publié en 1993).
- Harrison, K.J. 1993. *Astrodochium coloradense*: A leaf fungus associated with premature fall coloration of largetooth aspen in Nova Scotia, Canada, Plant Dis. 77:1263, 1993.
- Hurley, J.E. 1993. Principaux insectes et maladies des arbres dans les Maritimes à la fin juin 1993, FC-RM Note technique n° 283.
- Hurley, J.E. 1993. Principaux insectes et maladies des arbres dans les Maritimes à la fin juin 1993, RN Can. Note technique n° 285.
- Hurley, J.E. 1993. Principaux insectes et maladies des arbres dans les Maritimes à la fin juillet 1993, RN Can. Note technique n° 286.
- Hurley, J.E. 1993. Principaux insectes et maladies des arbres dans les Maritimes à la mi-septembre 1993, SCF-Maritimes Note technique n° 287.
- Hurley, J.E. et Smith T.D. 1993. Le danger que présente le puceron des pousses du sapin pour la Nouvelle-Écosse en 1993, FC-RM Note technique n° 282.
- Lemieux, G.R. 1993. Insectes et maladies des arbres dans le parc national Kouchibouguac en 1992, FC-RM Note technique n° 275.
- Mackay, A.W. 1993. Insectes et maladies des arbres dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard en 1992, FC-RM Note technique n° 274.
- Magasi, L.P. (éditeur) 1993. Les ravageurs forestiers dans les Maritimes en 1992, FC-RM Rapport d'information. M-X-138.
- Magasi, L.P. et Mackay A.W. 1993. Contrôle sylvicole de la brûlure des pousses attribuable au *Sirococcus* dans les jeunes plantations de pin rouge de la Nouvelle-Écosse, FC-RM R&D Note technique n° 28.
- Magasi, L.P., Urquhart D.A., Harrison K.J. et Murray D.M. 1993. La maladie hollandaise de l'orme à Fredericton (N.-B.), de 1961 à 1990, RN Can. Rapport d'information. M-X-185.
- Meikle, O.A. 1993. Relevé des insectes et maladies des arbres dans le parc international de Roosevelt Campobello en 1992, FC-RM Note technique n° 277.
- Pendrel, B.A. et Hurley J.E. 1992. Regional report (Maritimes). In Status of pheromone use in Canadian forests in 1992; ed. R.J. West, For. Can., région de Terre-Neuve et du Labrador, St. John's (publié en 1993).
- Simpson, R.A. et Jones A.M. 1993. Relevé des insectes et des maladies des plantations du Nouveau-Brunswick, rapport de 1992. FC-RM Note technique n° 279.
- Simpson, R.A. et Jones A.M. 1993. Relevé des insectes et des maladies des plantations de la Nouvelle-Écosse, rapport de 1992. FC-RM Note technique n° 280.
- Simpson, R.A. et Harrison K.J. 1993. First report of European larch canker on Prince Edward Island, Canada. Plant. Dis. 77:1264, 1993.
- Smith, G.A. et Hurley J.E. 1993. A study of the pine needle scale under Bermuda conditions, CFS-Maritimes Note technique n° 288.
- Sweeney, J.D., Gesner G. et Smith G. 1993. Occurrence of deathwatch cone beetle, *Ernobius bicolor* White (Coleoptera: Anobiidae), in cones of black spruce, *Picea mariana* (Mill.) B.S.P., en Nouvelle-Écosse. Can. Ent., 125:403-404.
- * Sweeney, J., Tosh K. et MacKinnon W. 1993. Dimothoate controls cone maggots in tamarack seed orchards. FC-RM Note technique n° 284.
- Walsh, T.J. 1993. Insectes et maladies des arbres dans le parc national de Kejimikujik en 1992. FC-RM Note technique n° 273.
- * Webster, R. 1993. Sample collection method and sequential sampling plan for mites (*Oligonychus unguis* and aphids (*Cinara laricifex*) on tamarack. FC-RM Note technique n° 278.

AUTRES INSECTES ET MALADIES

Le tableau ci-dessous énumère, par ordre alphabétique, la plupart des insectes et des maladies relevés dans les Maritimes en 1993 mais dont le présent rapport ne traite pas en détail. Ces insectes et maladies sont présentés par leur nom commun suivi, le cas échéant, du nom latin. Ils n'ont pas nécessairement une importance économique moindre que ceux traités dans le texte. Il peut s'agir d'un organisme, comme la tenthrède du mélèze, dont l'activité biologique est à la baisse et qui n'a pas soulevé suffisamment de préoccupation en 1993 pour être examiné en détail, ou encore d'un organisme qui, comme le charançon de l'écorce des semis, a causé de graves dommages en 1993 mais uniquement dans des endroits donnés.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Altise de l'aulne <i>Altica ambiens alni</i> Harr.	Aulne	Dans l'ensemble, intensité analogue aux niveaux signalés en 1992 dans la région. Divers niveaux de brunissure des feuilles, surtout dans le sud du Nouveau-Brunswick, dans toute la Nouvelle-Écosse et dans l'est de l'Île-du-Prince-Édouard.
Anisote de l'érable <i>Dryocampa rubicunda rubicunda</i> (F.)	Érable	Dommages plus nombreux au Nouveau-Brunswick avec grave défoliation sur 20 ha à Weldfield et 4 ha à Rosaireville, comté de Northumberland. Activité trophique infime ou légère signalée dans six endroits en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Anisote rose du chêne <i>Anisota virginiensis virginiensis</i> (Drury)	Chêne rouge Bouleau blanc	Un seul papillon nocturne pris dans un piège lumineux en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Anthracnose de l'érable <i>Kabatella apocrypta</i> (Ell. et Ev.) Arx	Érable rouge Érable à sucre	Aucun rapport en 1993.
Anthracnose des feuillus <i>Discula quercina</i> (West.) Arx	Tilleul d'Amérique Frêne blanc	En Nouvelle-Écosse, brunissure des feuilles d'arbres d'ornement signalée dans deux endroits. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Arpenteuse cornue <i>Biston betularia cognataria</i> (Gn.)	Peuplier faux-tremble	Niveaux endémiques en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Arpenteuse d'automne <i>Alsophila pometaria</i> (Harr.)	Feuillus	Augmentation des niveaux d'incidence et d'intensité dans toute la région, avec essentiellement défoliation modérée et grave des arbres d'ornement.
Arpenteuse de Bruce <i>Operophtera bruceata</i> (Hlst.)	Pommier Érable à sucre Peuplier faux-tremble Bouleau blanc	Au Nouveau-Brunswick, populations peu nombreuses; taux le plus élevé de dommages (modérés) sur des bouleaux blancs à Rivière à la Truite, comté de Madawaska. Dommages infimes dans un endroit de la Nouvelle-Écosse. Pas de rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Arpenteuse tardive <i>Operophtera brumata</i> (L.)	Feuillus	Moins répandue dans toute la région qu'en 1992. Dommages légers et modérés signalés dans deux endroits en Nouvelle-Écosse. Défoliation modérée ou grave dans toute l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Brûlure des aiguilles du pin blanc	Pin blanc	Dommages légers ou graves signalés sur quelques arbres dans deux endroits du Nouveau-Brunswick. Dommages d'intensité variable sur 2 à 3 ha à Perch Lake, comté de Pictou (N.-É.). Taches colorées modérées sur quelques arbres dans deux endroits de l'Île-du-Prince-Édouard.
Brûlure des feuilles et des rameaux du peuplier <i>Venturia macularis</i> (Fr.) E. Muell. et Arx	Peuplier à grandes dents Peuplier faux-tremble	Dommages légèrement à la baisse par rapport aux niveaux de 1992 dans les Maritimes. Environ 9 % des pousses affectées sur 64 % des arbres dans tout le Nouveau-Brunswick; taux le plus élevé de dommages graves signalé sur 67 % des jeunes arbres à Chelmsford, comté de Northumberland. En Nouvelle-Écosse, dommages essentiellement minimes ou légers; taux le plus élevé de dommages légers et modérés sur un secteur d'1 ha de jeunes arbres, à Piedmont, comté de Pictou. Dommages minimes ou légers dans quatre endroits de l'Île-du-Prince-Édouard.
Brûlure des pousses du sapin baumier <i>Delphinella balsameae</i> (Waterm.) E. Muell	Sapin baumier	Aucun rapport en 1993.
Brûlure des pousses par le champignon <i>Diplodia</i> <i>Sphaeropsis sapinea</i> (Fr.) Dyko et Sutton	Pin d'Autriche Pin rouge Pin sylvestre	Graves dommages signalés sur plusieurs pins sylvestres à Argyle Head, comté de Yarmouth et sur un arbre à Kingsburg, comté de Lunenburg (N.-É.). Graves dommages signalés sur des pins d'Autriche à Southport, comté de Queens (I.-P.-É.). Pas de rapport du Nouveau-Brunswick.
Brûlure du saule <i>Venturia saliciperda</i> Nuesch	Saule	Dommages graves sur un arbre seulement, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Brunissure par le soleil	Sapin baumier Érable du Manitoba	Niveaux variables de flétrissement et de brunissure qui en résulte essentiellement dans l'ouest et le nord du Nouveau-Brunswick; taux le plus élevé (dommages graves) enregistré dans le nord du comté de Madawaska. Dommages minimes signalés dans un endroit en Nouvelle-Écosse et un autre à l'Île-du-Prince-Édouard.
Cécidomyie de l'épinette <i>Rhabdophaga swainei</i> Felt	Épinette noire Épinette de Norvège Épinette rouge Épinette blanche	Présence signalée essentiellement sous forme de dommages minimes dans toute la région. Voir le chapitre «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Cécidomye ocellée <i>Cecidomyia ocellaris</i> O.S.	Érable rouge Érable à sucre	Présence signalée dans tout le Nouveau-Brunswick, en moyenne 14 % des feuilles endommagées sur 68 % des arbres; taux le plus élevé (39 % de tous les érables à sucre) enregistré à Gillis Gulch, comté de Restigouche. Présence signalée dans toute la Nouvelle-Écosse, affectant en moyenne 10 % des feuilles; taux le plus élevé (31 %) signalé dans plusieurs endroits de l'ouest de la Nouvelle-Écosse. En moyenne 7 % des feuilles étaient affectées sur 61 % des arbres de l'Île-du-Prince-Édouard.
Cercopes <i>Aphrophora</i> spp. <i>Cercopidae</i>	Résineux Feuillus	Niveaux de population minimes dans toute la région.
Chancre à Fusicoccum du sapin baumier <i>Fusicoccum abietinum</i> (Hartig) Prill. et Delacr.	Sapin baumier	En Nouvelle-Écosse, dommages légers signalés dans deux endroits. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Chancre de l'épinette <i>Botryosphaeria piceae</i> Funk	Épinette blanche	Pas de rapport en 1993.
Chancre du mélèze <i>Potebniomyces coniferarum</i> (Hahn) Smerlis	Mélèze laricin	Dommages minimes dans deux endroits du Nouveau-Brunswick et deux autres de l'Île-du-Prince-Édouard. Pas de rapport de la Nouvelle-Écosse.
Chancre hypoxylonien <i>Hypoxylon mammatum</i> (Wahl.) Mill.	Peuplier faux-tremble	Dommages à la hausse dans toute la région en 1993. Au Nouveau-Brunswick, présence signalée partout avec mortalité avoisinant 15 %. Taux le plus élevé (90 % des arbres) d'arbres morts ou mourants à Caribou Depot, comté de Restigouche. En moyenne 16 % des arbres contaminés dans huit endroits de la Nouvelle-Écosse. À l'Île-du-Prince-Édouard, en moyenne 19 % des arbres étaient morts ou mourants dans quatre endroits.
Charançon <i>Strophosoma melanogrammus</i> Forst.	Sapin baumier Érable rouge Bouleau blanc Épinette blanche	Présence de quelques charançons signalée dans quatre endroits en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Charançon de l'écorce <i>Hylobius congener</i> D.T., Sch. et Marsh.	Semis de résineux	Présence signalée dans trois plantations d'épinettes noires dans le comté de Charlotte (N.-B.) avec mortalité des semis de respectivement 20 %, 30 % et 55 %. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Charançon du pin blanc <i>Pissodes strobi</i> (Peck)	Épinette noire Pin gris Épinette de Norvège Pin rouge Pin blanc Épinette blanche	Commun et répandu dans toute la région. Au Nouveau-Brunswick, présence signalée dans 27 endroits; taux le plus élevé (40 % des pins blancs) enregistré à Bettsburg, comté de Northumberland. Incidence à la hausse en Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé de dommages modérés enregistré sur plusieurs hectares de peuplements de jeunes pins

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
		blancs à Rossignol Lake, comté de Queens. À l'Île-du-Prince-Édouard, présence signalée dans six endroits; taux le plus élevé (16 %) à Foxley River, comté de Prince. Voir le chapitre «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»
Charançon du sapin <i>Pissodes dubius</i> Rand.	Sapin baumier Épinette rouge	Présence signalée dans cinq endroits dans trois comtés du Nouveau-Brunswick; taux le plus élevé (20 %) de sapins baumiers contaminés à Vandine Brook, comté de Northumberland. Pas de rapport de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Chenille à houppes blanches <i>Orgyia leucostigma</i> (J.E. Smith)	Sapin baumier	En Nouvelle-Écosse, présence de larves signalée dans quatre endroits, sans lésions importantes. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Chenille à tente estivale <i>Hyphantria cunea</i> (Dru.)	Feuillus	Nids plus courants dans tout le sud du Nouveau-Brunswick qu'en 1992. Nids plus nombreux pour la troisième année d'affilée, particulièrement courants en Nouvelle-Écosse. Présence d'un ou deux nids par site, courants dans toute l'Île-du-Prince-Édouard comme en 1992.
Chenille burcicole <i>Thyridopteryx ephemeraeformis</i> (Haw.)	Sapin baumier Épinette rouge	En Nouvelle-Écosse, quelques larves signalées dans quatre endroits sans dommages connexes. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Cloque des feuilles <i>Taphrina carnea</i> Johanson <i>Taphrina dearnessii</i> Jenkins <i>Taphrina flava</i> Farl.	Érable rouge Érable à sucre Bouleau blanc Bouleau rouge Bouleau jaune	<i>T. carnea</i> a provoqué des lésions infimes ou légères aux feuilles de bouleau jaune dans quelques endroits de toute la région. <i>T. dearnessii</i> a causé des lésions d'intensité analogue aux érables rouges et (ou) aux érables à sucre de huit endroits du Nouveau-Brunswick, de 13 endroits en Nouvelle-Écosse et d'un endroit à l'Île-du-Prince-Édouard. <i>T. flava</i> a provoqué des lésions infimes, légères ou modérées aux feuilles d'arbres de 12 endroits en Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé de gaufrage modéré enregistré sur 72 % des feuilles de bouleau blanc à Whycomagh, comté d'Inverness. Dommages légers signalés dans cinq endroits du Nouveau-Brunswick. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Cochenille des bourgeons de l'épinette <i>Physokermes piceae</i> (Schr.)	Épinette noire Épinette rouge Épinette blanche	Un seul rapport de dommages minimes au Nouveau-Brunswick. Surtout courante en Nouvelle-Écosse, occasionnant des dommages minimes ou légers dans toute la province. Dommages minimes occasionnés aux pousses dans quelques endroits à l'Île-du-Prince-Édouard.
Cochenille filamenteuse <i>Xylococcus betulae</i> (Perg.)	Bouleau blanc Bouleau jaune	Présence signalée dans le sud du Nouveau-Brunswick, affectant en moyenne 88 % des bouleaux blancs dans 11 endroits. En Nouvelle-Écosse, taux le plus élevé (46 %) de bouleaux blancs affectés à Eatonville, comté de Cumberland. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Dessèchement par le froid d'hiver	Résineux	Présence de dommages minimes et légers signalée dans quelques endroits dans le nord du Nouveau-Brunswick. En Nouvelle-Écosse, les dommages étaient modérés et graves dans toute la province; dans la plus vaste région affectée (dommages modérés et graves), on a constaté le rougeoiement de jeunes sapins baumiers le long de deux kilomètres de route près de Big Barren, comté de Victoria. À l'Île-du-Prince-Édouard, dommages minimes ou modérés dans deux endroits. Voir le chapitre «Problèmes associés aux conditions météorologiques.»
Détérioration du cèdre	Cèdre	Dans le comté de Saint John (Nouveau-Brunswick), l'état des arbres s'est amélioré, le taux de mortalité actuel des pousses a reculé de manière appréciable par rapport aux niveaux de 1992. La cause initiale de la détérioration demeure incertaine. Aucun rapport de Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Diprion du pin blanc <i>Neodiprion pinetum</i> Nort.	Pin blanc	Quelques larves signalées à un endroit en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick. Voir le chapitre «Ravageurs des vergers à graines» pour l'Île-du-Prince-Édouard.
Diprion du sapin <i>Neodiprion abietis</i> (Harr.)	Sapin baumier Épinette noire Épinette rouge Épinette blanche	Populations peu nombreuses dans le nord du Nouveau-Brunswick; également dans 13 endroits de la Nouvelle-Écosse et défoliation infinitésimale dans deux endroits de l'Île-du-Prince-Édouard.
Diprion européen de l'épinette <i>Gilpinia hercyniae</i> (Htg.)	Sapin baumier Épinette	Présence signalée en faibles nombres à travers toute la région, ne provoquant qu'une défoliation minime; insecte particulièrement courant en Nouvelle-Écosse.
Dommmages par la neige	Pin gris Pin rouge	Lésions minimes ou légères occasionnées à quelques arbres de la région. Voir le chapitre «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»
Dommmages par le gel	Résineux Feuillus	Graves dommages signalés à seulement deux endroits du Nouveau-Brunswick, dommages minimes ou légers ailleurs. Dommages minimes signalés à quelques endroits de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Voir les chapitres «Problèmes de pépinières et de serres», «Ravageurs des vergers à graines» et «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»
Dommmages par la grêle	Érable rouge Érable à sucre Bouleau jaune	Dommages minimes ou légers signalés dans un endroit du Nouveau-Brunswick et un autre de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Dommmages par le sel au bord des routes	Résineux	Niveaux d'intensité variables dans de nombreux endroits de la région. Dommages affectant essentiellement le pin rouge et le pin blanc.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Dommmages par les lièvres	Résineux	Aucun rapport en 1993.
Dommmages par les porcs-épics	Résineux	Arbres cernés courants dans tout le Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Taux le plus élevé (44 %) de sapins baumiers endommagés à Crombie Settlement, comté de Victoria (N.-B.). En Nouvelle-Écosse, plusieurs douzaines d'hectares de plantations de pins rouges avec 25 % des tiges cernées à Garden of Eden Barrens, comté de Guysborough et dans la région du brûlis de Trafalgar, comté de Pictou. Il n'y a pas de porcs-épics à l'Île-du-Prince-Édouard.
Dommmages par le vent	Résineux Feuillus	Au Nouveau-Brunswick, les dommages physiques sous forme de feuilles brunies et déchiquetées étaient essentiellement légers dans plusieurs endroits; taux le plus élevé (modérés) à Caledonia Mountain, comté d'Albert. Dommages minimes à modérés du feuillage dans toute la Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé de dommages légers ou modérés dans les comtés d'Halifax, de Lunenburg et de Queens. On soupçonne qu'une tornade a déraciné et brisé un certain nombre d'arbres sur une station de 2 ha près de Oxford Lake, comté de Victoria (N.-É.). À l'Île-du-Prince-Édouard, 26 % des feuilles pour la plupart légèrement endommagées dans 25 endroits; taux le plus élevé de dommages modérés occasionnés à des érables à sucre à Richmond, comté de Queens. Voir le chapitre «Problèmes associés aux conditions météorologiques».
Écume de l'océan	Résineux Feuillus	En Nouvelle-Écosse, dommages légers à graves signalés dans quatre endroits. Une tempête survenue à la fin juin a provoqué une brunissure légère à grave des feuilles le long de la côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Enrouleuse de l'érable <i>Sparganothis acerivorana</i> Mack.	Érable rouge	Au Nouveau-Brunswick, les dommages causés par l'enrouleuse étaient analogues aux niveaux enregistrés en 1992, touchant en moyenne 7 % des feuilles de 60 % des arbres dans 22 endroits. À l'Île-du-Prince-Édouard, niveau d'intensité à la baisse cette année, essentiellement sous forme de dommages minimes; taux le plus élevé de dommages légers et modérés à Brudenell, comté de Kings. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse.
Faux-gui <i>Arceuthobium pusillum</i> Peck	Épinette	Présence signalée à maints endroits en Nouvelle-Écosse. Incidence particulièrement élevée dans le nord du comté d'Antigonish et l'ouest du comté d'Inverness où les têtes éclatées étaient nombreuses et la mortalité qui va de pair courante. Présence de dommages infimes à un endroit de l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Galéruque de l'orme <i>Pyrrhalta luteola</i> (Mill.)	Orme	Persistance de foyers, dommages analogues à 1992, avec brunissure modérée et grave des feuilles répandue dans toute la ville de Fredericton, comté de York (N.-B.). Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Galle côtelée du pétiole du tremble <i>Ectoedemia populella</i> Busck	Peuplier faux-tremble	Présence signalée dans quelques endroits de la région occasionnant des dommages minimes.
Géomètre noir du bouleau <i>Rheumaptera hastata</i> (L.)	Bouleau blanc	Défoliation minime ou légère signalée dans deux endroits du Nouveau-Brunswick. Niveaux endémiques en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Gracilaire du cerisier <i>Caloptilia</i> spp.	Bouleau blanc Bouleau rouge Bouleau jaune	Courant dans tout le Nouveau-Brunswick, dommages minimes à modérés; taux le plus élevé de dommages modérés enregistré sur tous les bouleaux blancs au sud-ouest de la rivière Miramichi, comté de York. Dommages minimes en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.
Halisidote maculée <i>Lophocampa maculata</i> Harr.	Bouleau blanc	Niveaux endémiques en Nouvelle-Écosse. Faibles prises dans les pièges lumineux de la région.
Hétérocampe de l'érable <i>Heterocampa guttivitta</i> (Wlk.)	Érable rouge Érable à sucre	Aucun dommage observé en 1993. Légère augmentation des prises dans les pièges lumineux de la région.
Hétérocampe du chêne <i>Lochmaeus manteo</i> Dbly.	Hêtre Chêne rouge Érable à sucre	Les niveaux d'incidence et d'intensité ont beaucoup augmenté par rapport à 1992. Dommages d'intensité variable signalés dans tout le comté de York (N.-B.) et dans plusieurs endroits de l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Taux le plus élevé de dommages modérés sur un secteur de 50 ha de hêtres enregistré à Southhampton, comté de York (N.-B.) et dommages modérés ou graves signalés sur des hêtres du sous-étage à South Brookfiels, comté de Queens (N.-É.). Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard. Voir le chapitre «Nouveaux insectes et maladies constatés dans les Maritimes.»
Lieuse de l'épinette <i>Coleotechnites atrupictella</i> (Dietz)	Épinette rouge Épinette blanche	Aucun rapport en 1993.
Livrée d'Amérique <i>Malacosoma americanum</i> (F.)	Aulne Pommier Cerisier	Présence signalée dans tout le Nouveau-Brunswick, à l'exception des comtés de Gloucester et de Madawaska; populations sensiblement plus élevées qu'en 1992; très courante dans le centre-sud de la province. En Nouvelle-Écosse, incidence analogue à 1992, nids courants dans presque toute la province. Nids disséminés à l'Île-du-Prince-Édouard.
Longicorne noir <i>Monochamus scutellatus</i> (Say) <i>Monochamus</i> spp.	Résineux	Au Nouveau-Brunswick, présence signalée dans 13 endroits; taux le plus élevé de lésions modérées des pousses du sapin baumier dans deux endroits. Dommages minimes ou légers signalés dans 21 endroits en Nouvelle-Écosse et dans un à l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Maladie corticale de l'hêtre <i>Nectria coccinea</i> var. <i>faginata</i> Lohm., Wats. et Ayers et Cochenille du hêtre <i>Cryptococcus fagisuga</i> Linding.	Hêtre	Chancre courant sur les arbres de toute la région. L'infection touchait entre 12 et 100 % des arbres dans les nombreux peuplements étudiés.
Mineuse de l'orme <i>Fenusa ulmi</i> Sund.	Orme	Domages analogues à 1992, brunissure légère et modérée des feuilles et quelques plaques de graves dommages sur les ormes exotiques partout en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Mineuse orangée de l'épinette <i>Coleotechnites piceaella</i> (Kft.)	Épinette noire Épinette rouge Épinette blanche	Domages minimes signalés dans toute la Nouvelle- Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Mineuses du cèdre <i>Argyresthia aureoargentella</i> Brower <i>Argyresthia freyella</i> (Wlsh.) <i>Argyresthia thuiella</i> (Pack.) <i>Coleotechnites thujaella</i> (Kft.)	Cèdre	Au Nouveau-Brunswick, le taux d'incidence n'a pas bougé par rapport à 1992, alors que le taux d'intensité a diminué : de dommages minimes à graves du feuillage, on ne signale plus que des dommages minimes et légers avec quelques plaques de dommages modérés. Deux rapports de Nouvelle- Écosse; taux le plus élevé (dommages modérés) signalé sur des arbres d'ornement à Cherryfield, comté de Lunenburg. Pas de rapport de l'Île-du- Prince-Édouard.
Moucheture des aiguilles	Résineux	Domages minimes ou légers signalés dans 13 endroits de la Nouvelle-Écosse et deux de l'Île-du- Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau- Brunswick.
Mycose des feuilles <i>Astrodochium coloradense</i> Ell. et Ev.	Peuplier à grandes dents	Domages d'intensité analogue à 1992, taux modéré et grave de taches colorées sur les feuilles d'arbres disséminés dans tout l'ouest de la Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé de brunissure modérée des feuilles sur plusieurs dizaines d'arbres de Upper Vaughan, comté de Hants. Aucun rapport du Nouveau- Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Nématode du pin <i>Bursaphelenchus xylophilus</i> (Steiner et Buhrer) Nickle	Résineux	Les échantillons de bois de sciage soumis par les inspecteurs du Bureau du bois de sciage des Maritimes et de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec ont été analysés par les responsables du Relevé des insectes et des maladies des arbres dans la région des Maritimes. Tous les échantillons provenant des Maritimes et du Québec se sont révélés négatifs.
Nodulier du pin gris <i>Petrova albicapitana</i> (Busck)	Pin gris	Domages minimes signalés dans 17 endroits du Nouveau-Brunswick, deux de la Nouvelle-Écosse et un de l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Oécophores des feuillus <i>Psilocorsis reflexella</i> Clem.	Feuillus	Dommmages minimes ou légers signalés dans 22 endroits de la Nouvelle-Écosse, dommmages minimes dans trois endroits du Nouveau-Brunswick et dans un endroit de l'Île-du-Prince-Édouard.
Oécophore du chêne <i>Psilocorsis quercicella</i> Clem.	Hêtre Chêne rouge Bouleau blanc	Dommmages minimes ou légers signalés dans un endroit du Nouveau-Brunswick et deux endroits de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Orchestre du saule <i>Rhynchaenus rufipes</i> (LeC.)	Saule	Incidence à la hausse par rapport à 1992. Brunissure modérée et grave dans cinq endroits du Nouveau-Brunswick; taux le plus élevé de dommmages graves à Bathurst, comté de Gloucester et dans toute la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.
Papillon satiné <i>Leucoma salicis</i> (L.)	Peuplier blanc	Dommmages légèrement à la hausse au Nouveau-Brunswick, modérés ou graves dans 11 endroits. Niveaux d'incidence et d'intensité à la hausse dans l'est de la Nouvelle-Écosse avec dommmages modérés et graves; taux le plus élevé (dommmages graves) enregistré sur plusieurs douzaines d'arbres à Red Islands et Hay Cove, comté de Richmond et Port Hastings, comté d'Inverness. Dommmages essentiellement modérés sur les arbres d'ornement dans toute l'Île-du-Prince-Édouard. Prises dans les pièges lumineux légèrement à la hausse dans toute la région.
Perce-pousse du sapin <i>Pleroneura brunneicornis</i> Roh.	Sapin baumier	Dommmages minimes dans quelques endroits du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Perce-pousse européen du pin <i>Rhyacionia buoliana</i> (D. et S.)	Pin rouge Pin sylvestre	Dommmages minimes ou légers signalés sur de jeunes pins à travers toute la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Perceur de l'érable <i>Glycobius speciosus</i> (Say)	Érable à sucre	Un seul rapport de dommmages minimes au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse.
Petite arpenreuse de l'érable <i>Itame pustularia</i> (Gn.)	Érable rouge Érable à sucre	Incidence à la baisse dans toute la région par rapport à 1992. Dommmages minimes à modérés dans cinq endroits du Nouveau-Brunswick. Dommmages minimes dans 15 endroits de la Nouvelle-Écosse et dans trois endroits de l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Petite mineuse du bouleau <i>Fenusa pusilla</i> (Lep.)	Bouleau blanc Bouleau rouge Bouleau jaune	Le taux d'infestation a augmenté par rapport à 1992 avec foyers de dommages minimes à graves dans tout le Nouveau-Brunswick. Dommages modérés et graves particulièrement courants dans les comtés de Central Kings et de Western Albert. En Nouvelle-Écosse, présence signalée dans 20 endroits, essentiellement dans l'ouest de la province, sous forme de dommages minimes ou légers. Les concentrations sont à la baisse à l'Île-du-Prince-Édouard, et on signale uniquement des dommages minimes ou légers dans le comté de Prince.
Phytopte <i>Eriophyidae</i>	Feuillus	Les phytoptes ont attaqué en moyenne 28 %, 22 % et 29 % des feuilles respectivement au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, moyennant un taux variant entre 1 et 83 %.
Phytopte du peuplier <i>Phyllocoptes didelphis</i> Keifer	Peuplier à grandes dents Peuplier faux-tremble	Présence signalée dans tout le Nouveau-Brunswick à des niveaux minimes à modérés. Taux le plus élevé (73 %) de feuilles endommagées du peuplier faux-tremble enregistré sur tous les arbres de Blackland Brook, comté de Restigouche. En Nouvelle-Écosse, environ 20 % des feuilles affectées dans 21 endroits; taux le plus élevé (47 %) enregistré au nord de Forest Glen, comté de Colchester. Dommages minimes à l'Île-du-Prince-Édouard.
Phytopte fusiforme de l'érable <i>Vasates aceris-crumena</i> (Rly.)	Érable rouge Érable à sucre	Courant dans toute la région. Au Nouveau-Brunswick, en moyenne 30 % des feuilles étaient recouvertes de galles dans 29 endroits; taux le plus élevé (64 %) enregistré à Reddin Brook Johanson, comté de Kings. En Nouvelle-Écosse, 24 % des feuilles étaient affectées dans 11 endroits; taux le plus élevé (71 %) enregistré à South Cape Highlands, comté d'Inverness. À l'Île-du-Prince-Édouard, 54 % des feuilles étaient affectées dans six endroits; taux le plus élevé (87 %) enregistré à Stanchel, comté de Queens.
Phytopte vésiculaire de l'érable <i>Vasates quadripes</i> (Shim.)	Érable rouge	Courant et répandu dans toute la région. Au Nouveau-Brunswick, en moyenne 28 % des feuilles sont affectées sur 72 % des arbres situés dans 24 endroits. En Nouvelle-Écosse, 40 % des feuilles sur 76 % des arbres dans 53 endroits; 57 % des feuilles sur 85 % à l'Île-du-Prince-Édouard.
Plieuse des feuilles du peuplier <i>Phyllocolpa</i> spp.	Peuplier à grandes dents Peuplier faux-tremble	Courante dans toute la région. Au Nouveau-Brunswick, présence signalée dans 41 endroits, avec en moyenne 15 % des feuilles repliées sur 67 % des arbres; taux le plus élevé (52 % de tous les arbres) enregistré à Pirate Brook, comté de York. En Nouvelle-Écosse, en moyenne 7 % des feuilles affectées sur 77 % des arbres dans 24 endroits; taux le plus élevé (25 %) enregistré au nord de Homeville, comté du Cap Breton. À l'Île-du-Prince-Édouard, en moyenne 10 % des feuilles affectées sur 72 % des arbres.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Polygraphe de l'épinette <i>Polygraphus rufipennis</i> (Kby.)	Épinette	Présence signalée dans un endroit du Nouveau-Brunswick et un autre de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Porte-case du bouleau <i>Coleophora serratella</i> (L.)	Aulne Hêtre Bouleau blanc Bouleau rouge Bouleau jaune	Au Nouveau-Brunswick, présence signalée dans plus de 100 endroits aux mêmes niveaux qu'en 1992, c'est-à-dire essentiellement sous forme de dommages minimes ou légers. Graves dommages à Palfrey Brook, comté de York et à Serpentine Lake, comté de Northumberland. Les dommages constatés en Nouvelle-Écosse étaient aux mêmes niveaux qu'en 1992, c'est-à-dire dommages minimes ou légers dans 66 endroits; taux le plus élevé (35 %) de feuilles endommagées du bouleau blanc enregistré à Grand Étang, comté d'Inverness. À l'Île-du-Prince-Édouard, les dommages sont à la baisse par rapport à 1992, essentiellement à l'état de traces, affectant en moyenne 26 % des feuilles du bouleau blanc. Taux le plus élevé de dommages modérés signalé sur tous les bouleaux blancs à Stanhope, comté de Queens.
Porte-case du cerisier <i>Coleophora pruniella</i> Clem.	Peuplier faux-tremble	Dommages minimes dans quatre endroits dans l'est de la Nouvelle-Écosse. À l'Île-du-Prince-Édouard, les dommages ont accusé une baisse pour la deuxième année d'affilée, et sont minimes pour la plupart avec quelques petits foyers modérés dans le comté de Queens. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Pourriture du cerisier	Cerisier de Virginie Cerisier de Pennsylvanie	Au Nouveau-Brunswick, le taux d'intensité a diminué de léger et grave dans quelques comtés en 1992 à léger et modéré en 1993. En Nouvelle-Écosse, les taux d'incidence et d'intensité des dommages ont diminué pour la deuxième année d'affilée, avec essentiellement des dommages minimes, légers ou modérés dans quelques endroits épars. À l'Île-du-Prince-Édouard, les dommages sont passés de légers et modérés en 1992 à modérés et graves en 1993.
<i>Psilocorsis</i> spp.	Feuillus	En Nouvelle-Écosse, défoliation minime dans quatre endroits. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Puceron à galle allongée de l'épinette <i>Pineus similis</i> (Gill.)	Épinette noire Épinette rouge Épinette blanche	En Nouvelle-Écosse, populations aux mêmes niveaux qu'en 1992. Présence signalée dans 14 endroits; taux le plus élevé (37 % des pousses de l'épinette rouge) enregistré à Hattie Lake, comté de Guysborough. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard. Voir le chapitre «Problèmes de pépinières et de serres» pour les rapports relatifs au Nouveau-Brunswick et le chapitre «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Puceron à galle conique de l'épinette <i>Adelges abietis</i> (L.)	Épinette noire Épinette rouge Épinette blanche	Présence signalée dans toute la région, dommages généralement minimes et légers infligés aux pousses à la fois en 1992 et en 1993. Taux le plus élevé (12 % des pousses en 1993) à Rivière du Portage, comté de Northumberland (N.-B.), à Southwest Margaree (25 % des pousses en 1992), comté d'Inverness (N.-É.) et à Rustico Island (11 % des pousses en 1992), comté de Queens (Î.-P.-É.). Voir le chapitre «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»
Puceron de l'écorce du pin <i>Pineus strobi</i> (Htg.)	Pin blanc	Dommages minimes signalés dans trois endroits en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Puceron de l'épinette rouge <i>Pineus floccus</i> (Patch)	Épinette rouge	Dommages légers signalés dans quelques endroits du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard. Voir le chapitre «Ravageurs des vergers à graines.»
Puceron des aiguilles du pin <i>Pineus pinifoliae</i> (Fitch)	Épinette noire Pin rouge Épinette rouge Pin blanc	Dommages légers signalés dans un endroit du Nouveau-Brunswick. Infestation infime ou légère d'épinettes essentiellement dans toute la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Puceron des pousses de l'épinette <i>Mindarus obliquus</i> (Cholod)	Épinette rouge Épinette blanche	Baisse appréciable en Nouvelle-Écosse avec dommages minimes signalés dans six endroits. Un seul rapport de dommages minimes à l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Puceron gallicole de l'épinette <i>Adelges lariciatus</i> (Patch)	Épinette blanche	Aucun rapport en 1993.
Puceron lanigère de l'aune <i>Paraprociophilus tessellatus</i> (Fitch)	Aulne	Niveaux de population modérés et graves dans les comtés de Kent et Northumberland (N.-B.). En Nouvelle-Écosse, niveaux minimes, légers ou modérés dans toute la province. À l'Île-du-Prince-Édouard, niveaux minimes dans un endroit.
Puceron lanigère du sapin <i>Adelges piceae</i> (Ratz.)	Sapin baumier	Au Nouveau-Brunswick, niveaux d'incidence et de contamination semblables à ceux de 1992; taux le plus élevé (76 %) signalé à Rocks, Grand Manan, et 65 % des rameaux endommagés sur 80 % des arbres à Otter Cove, comté de Charlotte. En moyenne, dommages légers causés aux rameaux dans 16 endroits de la Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé de dommages modérés causés aux rameaux à Round Bay, comté de Shelburne, et à l'ouest de Big Tracadie, comté d'Antigonish. Populations peu nombreuses signalées à l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Pyrale des cônes de l'épinette <i>Dioryctria reniculelloides</i> Mut. et Mun.	Épinette	Voir le chapitre «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»
Pyrale-tisseuse du peuplier <i>Tetralopha aplastella</i> (Hlst.)	Peuplier faux-tremble	Aucun rapport en 1993.
Rouge des aiguilles <i>Lirula macrospora</i> (Hartig) Darker	Épinette noire Épinette rouge Épinette blanche	Au Nouveau-Brunswick, dommages modérés causés aux épinettes noires à Hunters Brook, comté de Madawaska. En Nouvelle-Écosse, dommages minimes ou légers signalés dans neuf endroits; taux le plus élevé (30 % des aiguilles de l'épinette rouge) signalé à Pomquet Forks, comté d'Antigonish. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
<i>Lirula mirabilis</i> (Darker) Darker	Sapin baumier	Dommages légers au Nouveau-Brunswick; dommages minimes en Nouvelle-Écosse; dommages graves signalés sur quelques arbres de l'Île-du-Prince-Édouard.
<i>Lirula nervata</i> (Darker) Darker	Sapin baumier	Dommages minimes ou légers signalés dans un endroit au Nouveau-Brunswick et un autre à l'Île-du-Prince-Édouard. En Nouvelle-Écosse, environ 3 % des arbres étaient endommagés dans 14 endroits; taux le plus élevé de dommages graves signalé sur des arbres de Noël à Northwest, comté de Lunenburg.
<i>Phaeocryptopus gaeumannii</i> (Rohde) Petr.	Pin de Douglas	Dommages légers signalés dans un endroit de l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse.
<i>Rhabdocline weirii</i> Parker et Reid	Pin de Douglas	Aucun rapport en 1993.
<i>Rhabdocline</i> sp.	Pin de Douglas	Présence signalée dans un endroit en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
<i>Bifusella linearis</i> (Peck) Hoehn.	Pin blanc	Aucun rapport en 1993.
<i>Hypodermella laricis</i> Tub.	Mélèze laricin	Dommages minimes signalés dans un endroit de l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Rouille-balai de sorcière de l'épinette <i>Chrysomyxa actostaphyli</i> Diet.	Épinette blanche	Aucun rapport en 1993.
Rouille-balai de sorcière du sapin baumier <i>Melampsorella caryophyllacearum</i> Schroet.	Sapin baumier	Courante et répandue dans toute la région.
Rouille des aiguilles de la pruche de l'Est <i>Melampsora abietis-canadensis</i> C.A. Ludwig ex Arth. <i>Melampsora farlowii</i> (Arthur) Davis <i>Melampsora</i> spp. <i>Pucciniastrum vaccinii</i> (Wint.) Jorst.	Pruche de l'Est Peuplier faux-tremble	Chaque province a signalé la présence de <i>M. abietis-canadensis</i> sur des peupliers faux-trembles; dommages modérés au Nouveau-Brunswick; dommages minimes en Nouvelle-Écosse et légers à l'Île-du-Prince-Édouard. La Nouvelle-Écosse a signalé deux fois la présence de <i>P. vaccinii</i> . <i>Melampsora</i> spp. a provoqué de graves dommages dans un endroit de l'Île-du-Prince-Édouard. Aucune observation de <i>M. farlowii</i> .
Rouille des aiguilles de l'épinette <i>Chrysomyxa ledi</i> dBy. <i>Chrysomyxa ledicola</i> Lagh. <i>Chrysomyxa</i> spp.	Épinette noire Épinette du Colorado Épinette rouge Épinette blanche	<i>C. ledi</i> et <i>C. ledicola</i> ont causé des dommages minimes à graves dans toute la région. Taux le plus élevé de dommages graves causés essentiellement par <i>C. ledi</i> sur des épinettes bleues du Colorado d'ornement dans les comtés de Westmorland, Kent, Northumberland et York (N.-B.). <i>Chrysomyxa</i> spp. a causé des dommages minimes dans 17 endroits de la Nouvelle-Écosse et deux endroits de l'Île-du-Prince-Édouard. Voir les chapitres «Problèmes de pépinières et de serres» et «Ravageurs des vergers à graines.»
Rouille des aiguilles du mélèze laricin <i>Melampsora medusae</i> Theum.	Peuplier faux-tremble Mélèze laricin	Dommages minimes ou modérés signalés dans deux endroits du Nouveau-Brunswick et deux autres de l'Île-du-Prince-Édouard. Taux le plus élevé de dommages modérés enregistré sur 72 % des aiguilles de tous les mélèzes laricins à Lawson Brook, comté de Gloucester (N.-B.). Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse.
Rouille des aiguilles du pin <i>Coleosporium asterum</i> (Diet.) Syd. <i>Coleosporium</i> spp. <i>Coleosporium viburni</i> Arthur	Pin gris Pin rouge	<i>C. asterum</i> a causé des dommages minimes ou légers aux pins d'un endroit au Nouveau-Brunswick et de deux endroits à l'Île-du-Prince-Édouard. <i>C. viburni</i> a causé des dommages minimes ou légers aux pins gris d'un endroit en Nouvelle-Écosse et d'un autre à l'Île-du-Prince-Édouard. <i>Coleosporium</i> spp. a causé des dommages minimes à des pins rouges dans un endroit en Nouvelle-Écosse.
Rouille des aiguilles du sapin baumier <i>Melampsora abieti-capraearum</i> Tub. <i>Pucciniastrum epilobii</i> Otth. <i>Pucciniastrum goeppertianum</i> (Kuehn) Kleb. <i>Uredinopsis</i> spp.	Sapin baumier	Contamination minime ou légère signalée dans 74 endroits dans toute la région. Taux le plus élevé de dommages légers causés à 18 % des aiguilles par <i>Uredinopsis</i> sp. à Square Lake, comté de Westmorland (N.-B.).
Rouille du frêne <i>Puccinia sparganioides</i> (Ell. et Barth.)	Frêne blanc	Aucun rapport en 1993.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Rouille globose <i>Endocronartium harknessii</i> (J.P. Moore Y. Hiratsuka	Pin gris Pin sylvestre	Présence signalée dans quatre endroits du Nouveau-Brunswick, la plupart des dommages étant infligés aux pins gris et aux pins sylvestres de Upper Blackville, comté de Northumberland, et à un seul endroit de l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse. Voir le chapitre «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»
Rouille vésiculeuse du pin blanc <i>Cronartium ribicola</i> J.C. Fisch.	Pin blanc	Au Nouveau-Brunswick, présence signalée dans 12 endroits; taux le plus élevé (16 % des arbres tués) à Harris Brook, comté de Northumberland. En Nouvelle-Écosse, présence signalée dans deux endroits; taux le plus élevé dans une plantation de 12 ha avec présence de chancres sur les branches ou la tige de 70 à 80 % des arbres au nord-est de Big Pond Centre, comté de Cap Breton. Dommages minimes signalés à Scotchfort, comté de Queens (Î.-P.-É.).
Scolyte des cônes du pin rouge <i>Conophthorus resinosae</i> Hopk.	Pin rouge	Quelques larves signalées dans un endroit en Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Scolyte du pin <i>Ips pini</i> (Say)	Pin rouge	Aucun rapport en 1993.
Scolyte du sapin baumier <i>Pityokteines sparsus</i> (LeC.)	Sapin baumier	Dommages minimes signalés dans un endroit du Nouveau-Brunswick. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Squeletteuse du bouleau <i>Bucculatrix canadensisella</i> Cham.	Bouleau blanc Bouleau jaune	Plus répandue au Nouveau-Brunswick qu'en 1992; particulièrement courante et grave dans les comtés de Charlotte et Kent. Les niveaux sont à la baisse pour la deuxième année d'affilée en Nouvelle-Écosse, quelques dommages infimes signalés dans quelques stations. À l'Île-du-Prince-Édouard, le squelettage est devenu léger à modéré avec quelques foyers graves dans toute la province; taux le plus élevé enregistré à Rustico Island, comté de Queens.
Squeletteuse du pommier et du cenellier <i>Choreutis pariana</i> (Cl.)	Pommier	Dommages d'intensité variable signalés dans dix endroits, essentiellement dans l'est de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Syndrome de Stillwell	Sapin baumier	Incidence à la hausse dans le centre et le nord du Nouveau-Brunswick et dans tout l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Taux le plus élevé (4-5 sapins baumiers par hectare) enregistré à Archibald Brook, comté de Restigouche (N.-B.) et sujets épars dans tout le centre et l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Mortalité dans toute l'Île-du-Prince-Édouard, mais moins courante qu'en 1992.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Tache brune des feuilles du marronnier <i>Guignardia aesculi</i> (Peck) V.B. Stex.	Marronnier d'Inde	Présence signalée partout où il y a des hôtes dans la région. Au Nouveau-Brunswick, taux d'intensité à la baisse par rapport à 1992 avec dommages minimes et légers. En Nouvelle-Écosse, taux d'intensité à la hausse, avec principalement dommages modérés ou graves. Taux d'intensité à la hausse avec brunissure des feuilles légère à grave dans toute l'Île-du-Prince-Édouard.
Tache d'encre du faux-tremble <i>Ciborinia whetzellii</i> (Seaver) Seaver	Peuplier faux-tremble	Au Nouveau-Brunswick, dommages d'intensité variable dans cinq endroits; taux le plus élevé de dommages graves signalé le long de 0,5 km de route, à Wrights Brook, comté de Northumberland. Dommages minimes dans un endroit de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tache des feuilles du bouleau <i>Septoria betulina</i> Pass.	Bouleau blanc	Niveaux d'intensité variables, surtout dans le centre et l'est de la Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé signalé sur plusieurs kilomètres d'arbres routiers avec brunissure légère, modérée ou grave des feuilles, dans les comtés de Pictou, Guysborough et Inverness. Tacheture infime ou légère signalée dans plusieurs endroits du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tache goudronneuse de l'érable <i>Rhytisma acerinum</i> (Pers. ex St. Amans) Fr.	Érable rouge	Présence signalée dans 21 endroits en Nouvelle-Écosse, à hauteur de 22 % en moyenne; taux le plus élevé (81 %) enregistré à South Range, comté de Digby. Dommages minimes signalés dans un endroit du Nouveau-Brunswick et deux endroits de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tacheture foliaire du peuplier <i>Drepanopezia tremulae</i> Rimpau	Peuplier faux-tremble	Foyers de dommages légers, modérés ou graves signalés à travers toute la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick.
Tenthrede à tête jaune de l'épinette <i>Pikonema alaskensis</i> (Roh.)	Épinette noire Épinette du Colorado Épinette de Norvège Épinette blanche	Dommages d'intensité analogue à 1992. Présence signalée dans neuf endroits au Nouveau-Brunswick; taux le plus élevé de foyers de dommages graves dans une plantation d'épinettes noires à Hammondvale, comté de Kings. Présence signalée dans six endroits en Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé (graves) sur une haie d'épinettes blanches à Alton, comté de Gloucester. Dommages modérés et graves dans toute l'Île-du-Prince-Édouard; taux le plus élevé de foyers de dommages graves à St. Gilbert et North Enmore, comté de Prince.
Tenthrede à tête verte de l'épinette <i>Pikonema dimmockii</i> (Cress.)	Épinette	Présence signalée en faibles nombres à travers toute la région.
Tenthrede du bouleau <i>Arge pectoralis</i> (Leach)	Aulne Bouleau blanc Bouleau rouge	Les taux de défoliation sont à la hausse au Nouveau-Brunswick par rapport à 1992, avec dommages légers ou modérés par plaques dans quelques endroits, essentiellement dans le comté de Restigouche. En Nouvelle-Écosse, dommages minimes ou légers signalés dans six endroits. Un seul rapport sur quelques arbres dans l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Tenthrede du mélèze <i>Pristiphora erichsonii</i> (Htg.)	Mélèze laricin	Au Nouveau-Brunswick, pour la troisième année d'affilée, grave défoliation d'un secteur de 2 ha à Rexton, comté de Kent et également d'un secteur de 2 ha à MacDonald Lake, comté de Queens. Huit rapports en Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé de dommages modérés et graves sur un secteur de 3 ha à Conquerall Mills, comté de Lunenburg. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tenthrede du pin d'Écosse <i>Neodiprion sertifer</i> (Geoffroy)	Pin rouge Pin sylvestre	Dommages minimes, légers ou modérés dans trois endroits de la Nouvelle-Écosse. Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tenthrede du sorbier <i>Pristiphora geniculata</i> (Htg.)	Sorbier d'Amérique	Au Nouveau-Brunswick, dommages légers signalés dans trois endroits; dommages graves signalés sur plusieurs arbres d'ornement à Fredericton, comté de York. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tenthrede-mineuse de Thomson <i>Profenusa thomsoni</i> (Konow)	Hêtre Bouleau blanc Bouleau rouge Bouleau jaune	Divers niveaux signalés au Nouveau-Brunswick; taux le plus élevé de dommages graves à la plage Kelly, comté de Kent. Dommages minimes dans six endroits de Nouvelle-Écosse et deux de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tenthrede-mineuse du peuplier <i>Messa populifoliella</i> (Town.)	Peuplier baumier Peuplier de Caroline Peuplier faux-tremble	Aucun rapport en 1993.
Tétranyques <i>Oligonychus milleri</i> (McGregor) <i>Oligonychus ununguis</i> (Jacobi)	Résineux	Aucun rapport en 1993.
Tétranyques <i>Tetranychidae</i>	Résineux	Présence signalée dans quatre endroits du Nouveau-Brunswick; taux le plus élevé (dommages graves) enregistré sur les épinettes rouges de Rivière du Portage, comté de Northumberland. Dommages minimes à graves signalés dans 25 endroits de la Nouvelle-Écosse; taux le plus élevé (dommages graves) enregistré à Robert Brook, comté d'Inverness. Présence signalée dans 10 endroits de l'Île-du-Prince-Édouard; la plupart des dommages (modérés ou graves) concernent le mélèze laricin. Voir les chapitres «Ravageurs des arbres de Noël», «Ravageurs des vergers à graines» et «Relevés des ravageurs dans la nouvelle forêt.»
Thrips du poirier <i>Taeniothrips inconsequens</i> (Uzel)	Érable à sucre	Faibles nombres signalés dans trois endroits du Nouveau-Brunswick, aucune défoliation visible. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard.

INSECTE OU MALADIE	HÔTE(S)	REMARQUES
Tordeuse à bandes obliques <i>Choristoneura rosaceana</i> (Harr.)	Feuillus	Au Nouveau-Brunswick, défoliation minime ou légère signalée dans huit endroits; taux le plus élevé (28 % des feuilles du bouleau blanc) signalé sur tous les arbres d'Alwood Brook, comté de Westmorland; l'ensemble des prises des pièges lumineux a révélé une légère baisse des populations. Niveaux endémiques à l'Île-du-Prince-Édouard. Aucun rapport de la Nouvelle-Écosse.
Tordeuse à tête noire de l'épinette <i>Acleris variana</i> (Fern.)	Sapin baumier Épinette rouge Épinette blanche	Plus courante qu'en 1992, dommages minimes à modérés, essentiellement dans le nord du Nouveau-Brunswick. Dommages minimes signalés dans cinq endroits de la Nouvelle-Écosse et cinq autres de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tordeuse du cerisier <i>Archips cerasivorana</i> (Fitch)	Feuillus	Moins courante au Nouveau-Brunswick qu'en 1992; le plus grand nombre de nids a été signalé dans le comté de Kent. Nombres de nids analogues aux niveaux de 1992 en Nouvelle-Écosse; nombre le plus élevé enregistré à Ben Eoin, comté de Cap Breton; Great Village, comté de Colchester; et Brooklyn, comté de Queens. Aucun rapport de l'Île-du-Prince-Édouard.
Tordeuse du mélèze <i>Zeiraphera improbana</i> (Wlk.)	Mélèze laricin	Aucun dommage signalé, quelques papillons nocturnes d'âge adulte pris dans les pièges lumineux dans les Maritimes.
Tordeuse du pin gris <i>Choristoneura pinus pinus</i> Free.	Pin gris	Pas de dommage signalé, mais légère hausse des prises de papillons nocturnes d'âge adulte dans la phéromone et les pièges lumineux.
Tordeuse du tremble <i>Choristoneura conflictana</i> (Wlk.)	Peuplier faux-tremble	Aucun rapport en 1993.